

Chaville

N° 183

JANVIER

FÉVRIER

2025

M a g a z i n e

BONNE ANNÉE
2025 !



www.ville-chaville.fr

lafont.
PARIS

AUDITION

OPTIQUE

essilor **Persol** **Ray-ban**
Ophthalmic

ReSound GN

PHONAK Starkey signia

- Bilan et essai* auditif offert
- Opticien visagiste spécialiste en verres progressifs et enfants
- Audioprothésiste spécialisée adulte, enfant et acouphènes.
- 100% Santé : Vos aides auditives et lunettes sans reste à charge**
- Tiers-payant toutes mutuelles
- Facilités de paiement 4 fois sans frais

*Bilan à visée non médical et essai sur prescription médicale. **Appareils classe 1 et lunettes classe A

les AUDIO'OPTICIENNES

704 Avenue Roger Salengro
92370 Chaville

01 47 09 55 40

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h
Le vendredi de 10h à 13h30 et de 14h30 à 16h30
Le dimanche sur rendez-vous.

les-audio-opticiennes@hotmail.com
www.les-audio-opticiennes.com

LES MENUS SERVICES
N° 1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Des repas complets et équilibrés
livrés chez vous avec bienveillance

Votre agence de
Saint-Cloud
01 47 61 15 85

Bénéficiaire du
CRÉDIT D'IMPÔTS IMMÉDIAT

NOUVEAU
Plat du jour à partir de 11€90
8€30 après crédit d'impôt
Sans engagement

services à la personne

www.les-menus-services.com

Les Menus Services
LA CONFIANCE À DOMICILE

AXA

LAURENT FEUGA & MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

VENDRE
ACHETER
LOUER

ESTIMATION OFFERTE

01 84 01 55 25

RESPIREZ, VOUS PASSEZ PAR

LAFORÊT

1 vente = 1 arbre planté

1336 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

Toute l'équipe Laforêt vous souhaite
une très belle année 2025!

6. Dans le rétro

9. À la Une

14. Qualité de la Ville

Cadre de vie

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en vigueur

17. Vivre ensemble

Santé

Troubles psychiques : une permanence pour aider les familles

20. Culture / Art de vivre

Atrium

Les Téméraires

24. Jeunesse

Restauration scolaire

Ce qui change au 1^{er} janvier

26. Sport & Santé

27. Initiatives

Apprentis d'Auteuil

Au nom de la protection des mineurs non accompagnés

29. Entreprendre

Économie locale

Un guide d'accueil pour les commerçants, artisans et entreprises à Chaville

32. Citoyenneté

Conseil municipal

Les décisions

35. Grand Paris Seine Ouest

Viabilité hivernale

Les équipes de GPSO mobilisées

37. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

FORUM DES ÉNERGIES RENEUVELABLES

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, À L'ATRIUM DE CHAVILLE

DE 14H
À 18H30



+C°

ENTRÉE LIBRE

STANDS DES ENTREPRISES

TABLES RONDES : 14h15 • 15h • 15h45

CONFÉRENCE-DÉBAT : 16h30

ville-chaville.fr



12

À la Une

Rendez-vous au Forum des énergies renouvelables, le 1^{er} février



15

Cadre de vie

Une 3^e fleur et un coup de cœur !



20

Ciné-concerts

3^e édition du Festival Écran Total



23

Conférences

Vous reprendrez bien un Café du Forum ?



29

Entreprendre

Chaville s'associe à France Active Métropole pour booster l'économie locale

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
facebook.com/chaville



FOURNITURE - INSTALLATION - RÉPARATION - MOTORISATION



STORES - VOIETS - FENÊTRES - LOGGIAS
SERRURERIE - PORTES BLINDÉES - PORTES DE GARAGE

DEVIS GRATUIT

ALIZEE FERMETURES
CHAVILLE

Tél. 01 47 50 51 50

contact@alizeefermetures.com

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



01 84 27 09 15

198 avenue de Verdun
92130 Issy-les-Moulineaux



petits-fils.com



Chers Chavillois, chers Chavillois,

Une nouvelle année commence. Elle est pleine d'incertitudes, mais aussi riche d'espérance.

Jetant un regard sur 2024, on s'aperçoit combien notre pays, et Chaville en particulier, auront vécu des événements intenses et rassembleurs. La réouverture de la Cathédrale Notre-Dame en a été un magnifique point d'orgue. Je suis persuadé qu'au-delà des contingences, 2025 sera une année de joie et de bonheur.

C'est le vœu que je forme pour vous-même, votre famille et notre Ville.

De nombreux événements ont marqué, à Chaville, la fin d'année.

Chaville en BD, réunissant jeunes et seniors autour des auteurs et des élèves participant au concours des Petites Bulles en aura certainement été le fleuron. Une animation commerciale plus intense, due au travail d'une association dynamique, le succès du second marché de Noël rassemblant les artisans chavillois, et le rayonnement confirmé de la ressourcerie ont conforté le visage joyeux que nous laisse 2024 à bien des égards.

Bien préparé, bénéficiant de fondations solides, l'avenir s'annonce serein pour notre Ville. 2025 verra les grands projets définis au cours des dernières années entrer dans la phase de réalisation sans qu'ils alourdissent les charges de la commune. Cette réussite exemplaire peut parfois agacer. Mais il est bon de le répéter : la situation financière de la commune est bonne. La gestion rigoureuse qu'elle induit permet de répondre aux besoins des familles en offrant des services aux tarifs parmi les plus bas du département et il en sera ainsi tout au long de cette année.

Le Conseil territorial de GPSO a approuvé, le 11 décembre dernier, le nouveau règlement intercommunal d'urbanisme, qui sera en application dès le 15 janvier 2025. Au terme d'une concertation exemplaire, et d'un avis favorable de la commission d'enquête publique, il conforte, là aussi, la qualité de la vie et consacre l'importance d'une approche intercommunale de plus en plus indispensable.

De ce point de vue, avec les premiers travaux sur le réseau de chauffage géothermique urbain, mutualisés avec la requalification de la RD 910, l'année 2025 sera une belle illustration.

“ Je tiens à exprimer ma solidarité et mon soutien à nos compatriotes de Mayotte et proposerai, en liaison avec l'Association des Maires des Hauts-de-Seine, le vote d'une subvention au prochain Conseil municipal pour venir en aide aux sinistrés. ”

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Bonne année à chacune et chacun d'entre vous,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !

Guillet



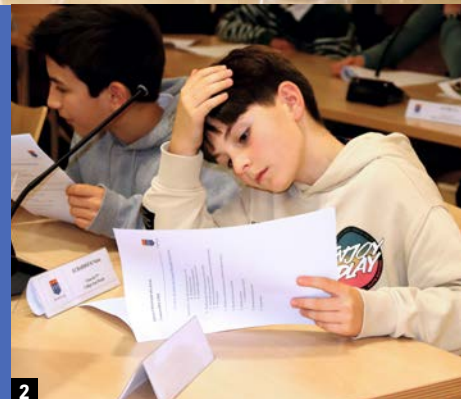
1. L'Arche poursuit son travail d'exploration de Chaville à l'image de l'exposition présentée en novembre sur l'évolution de la ville entre 1969 et 2000.

2. Nouvelle élection. Le 7 novembre, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est réuni pour renouveler la moitié de son assemblée.

3. Le 11 novembre, élus du Conseil municipal et du CMJ, associations d'anciens combattants et habitants ont commémoré le 106^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918.

4. Joli succès pour la braderie solidaire, le 16 novembre. Mise en place par plusieurs associations caritatives et la ressourcerie de Chaville, elle a permis à de nombreux Chavillois de se fournir en produits à petits prix.

5. Organisé le 17 novembre par le club Chaville Athlétisme avec le soutien de la Ville, le 44^e cross de Chaville a rassemblé plusieurs centaines de coureurs, jeunes et adultes dans le parc de la Mare Adam.





8^e CHAVILLE EN BD
UNE ÉDITION MYTHIQUE !

Rendez-vous incontournable des amateurs de BD et des chasseurs de dédicaces, organisé par la médiathèque de Chaville, en partenariat avec l'association BD' Essonne, Chaville en BD a une fois de plus fait le plein, les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers. Lors de cette 8^e édition placée sous le parrainage de Philippe Larbier, illustrateur de la série jeunesse *Les Petits Myths*, plusieurs milliers de visiteurs se sont pressés dans les allées du gymnase Léo Lagrange pour rencontrer la trentaine d'auteurs et illustrateurs présents, participer aux animations et assister à la remise des prix du concours des Petites Bulles.





1. Les seniors sur le dancefloor. Le 24 novembre, de nombreux seniors se sont retrouvés sur la piste de danse à l'occasion d'un thé dansant proposé par la Ville.

2. Médailleurs ! Le 24 novembre, 93 Chavillois ont été mis à l'honneur en mairie lors de la cérémonie des médaillés du travail et 11, pour la médaille de l'Enfance et des Familles.

3. Tout un symbole. C'est le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, que Chaville avait choisi pour signer avec le commissariat de Sèvres et la compagnie de taxis G7 une convention de partenariat pour la mise à l'abri des victimes.

4. Le quiz solidaire du 1^{er} décembre a réuni de nombreuses familles. Des grands-parents, des parents et des enfants venus pour jouer... mais aussi participer au soutien de l'École des chiens guides d'aveugle de Paris.

5. Époustouflant ! La compagnie de cirque CirKalme-Toi a enchanté petits et grands, le 14 décembre dernier à l'Atrium, à l'occasion du Noël des enfants du personnel de la Ville de Chaville.



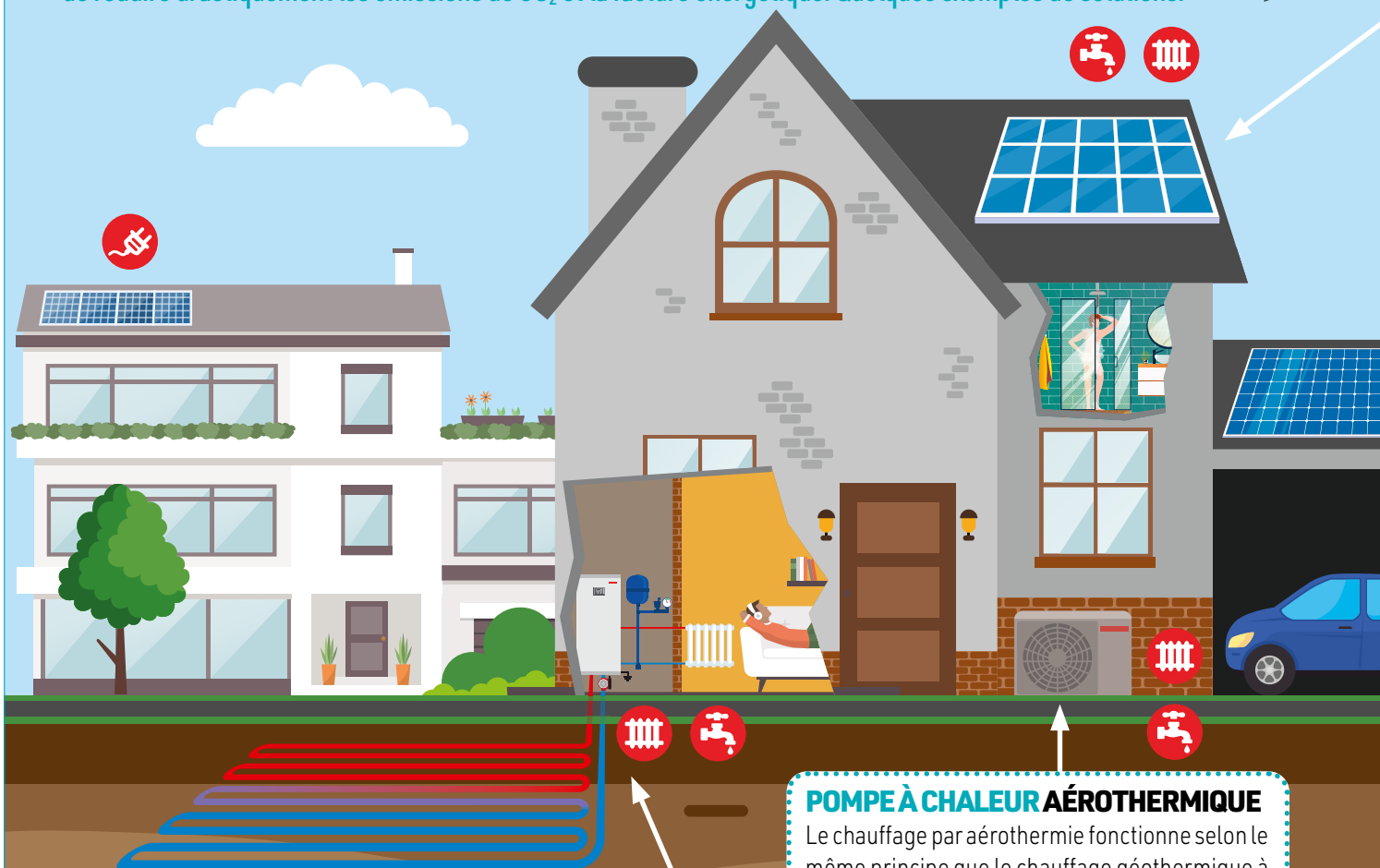


LES ÉNERGIES RENOUVELABLES UN FORMIDABLE POTENTIEL NATUREL À DÉVELOPPER

Face à l'urgence climatique, Grand Paris Seine Ouest a adopté en 2020, un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui prévoit la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques. Une transition énergétique qui repose sur la sobriété des usages, l'efficacité du bâti et le développement des énergies renouvelables. C'est tout l'enjeu du Schéma directeur des énergies de GPSO. Arrêté en 2023, celui-ci fixe à l'horizon 2030 un objectif de production annuel d'Énergie Renouvelable et de Récupération (EnR&R) de 652 GWh, soit 25 % des consommations finales du territoire contre 4 % en 2012. Pour y parvenir, le SDE s'appuie sur deux axes principaux : le verdissement des réseaux de chaleur urbains et le déploiement de solutions utilisant les énergies renouvelables pour les propriétaires et copropriétaires (panneaux photovoltaïques, panneaux solaires thermiques, géothermie ou aérothermie). Deux axes sur lesquels Chaville est aujourd'hui pleinement engagée, à travers notamment un grand projet de réseau de chaleur urbain géothermique, l'octroi d'aides pour l'installation d'équipements à énergie renouvelable, ainsi que l'organisation, le 1^{er} février, d'un premier forum consacré aux énergies vertes.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES À LA MAISON

S'appuyer sur des ressources inépuisables et propres, comme le rayonnement solaire, l'air ou l'énergie de la Terre pour chauffer son logement et/ou produire de l'électricité constitue aujourd'hui une véritable alternative à l'utilisation des énergies fossiles. Surtout, elles permettent de réduire drastiquement les émissions de CO₂ et la facture énergétique. Quelques exemples de solutions.



POMPE À CHALEUR GÉOTHERMIQUE

Le principe de fonctionnement du chauffage géothermique consiste à puiser la chaleur de la Terre, grâce à des capteurs enterrés (horizontaux ou verticaux) reliés à une pompe à chaleur. Celle-ci augmente la température de la chaleur captée qui est ensuite diffusée dans le logement via des émetteurs (plancher chauffant, radiateurs basse température...) et/ou dans un ballon pour produire de l'eau chaude sanitaire.

Production : chauffage et eau chaude

POMPE À CHALEUR AÉROTHERMIQUE

Le chauffage par aérothermie fonctionne selon le même principe que le chauffage géothermique à la différence que la chaleur n'est pas captée dans le sol mais dans l'air environnant. Elle est ensuite restituée dans le logement à une température plus élevée grâce à une pompe à chaleur. Le chauffe-eau thermodynamique fonctionne sur le même principe, il vient capter l'air d'une pièce non chauffée du logement (ex : garage) pour chauffer l'eau chaude sanitaire.

Production : chauffage et eau chaude



31% des émissions de gaz à effet de serre enregistrées à Chaville proviennent du secteur résidentiel. Avec **25 300 tCO₂eq***, il est le principal émetteur de CO₂, selon le Bilan Carbone 2023 de Chaville.



652 GWh/an**

C'est l'objectif de production d'énergie renouvelable et de récupération fixé à l'horizon 2030 par le Schéma directeur des énergies de Grand Paris Seine Ouest.

PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES

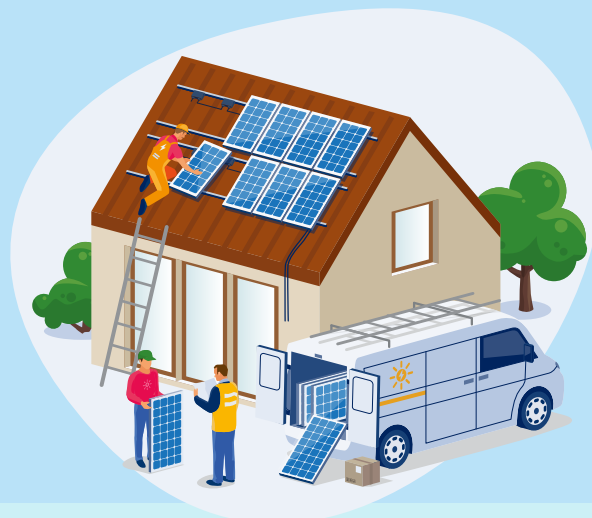
Les panneaux solaires thermiques peuvent être utilisés pour produire du chauffage et de l'eau chaude sanitaire lorsque le logement est équipé d'un circuit de chauffage central (système solaire combiné) ou pour produire de l'eau chaude sanitaire uniquement (chauffe-eau solaire).

Production : chauffage et eau chaude

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Installés le plus souvent sur la toiture, les panneaux photovoltaïques servent à capter le rayonnement solaire et à le transformer en courant électrique. L'énergie produite peut être utilisée pour alimenter en électricité le logement ou être vendue, en totalité ou partie, à un fournisseur.

Production : électricité



PHOTOVOLTAÏQUE : ESTIMEZ LE POTENTIEL DE VOTRE TOITURE

Vous envisagez d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de votre maison ou de votre copropriété ? Rendez-vous sur la page de L'ALEC dédiée aux projets solaires. Vous y trouverez des pistes pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture, des informations sur la réglementation et le financement de votre projet ainsi que des liens utiles. ■

www.gpso-energie.fr/connaitre-son-potentiel-solaire-2

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Les bornes de recharge électrique (appelées aussi IRVE pour Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique) peuvent être installées en maison individuelle ou en copropriété.

AVANT DE VOUS LANCER

Pour toute question relative à l'installation d'un équipement d'énergie renouvelable en maison individuelle ou copropriété, ou à un projet de rénovation énergétique, bénéficiez de conseils neutres, gratuits et indépendants en contactant les conseillers Seine Ouest Renov' de l'ALEC sur seineouest.fr/renov, ou par téléphone au 0 800 10 10 21.



700 toitures** au potentiel solaire intéressant.
Objectif 2030 : **38 GWh/an** issus du photovoltaïque contre 1 GWh aujourd'hui.



11 000 logements** fonctionnant encore au fioul dont **510** à Chaville (154 logements individuels et 356 logements collectifs).

*tonnes de CO₂ équivalent ** chiffres pour l'ensemble du territoire de GPSO

UN FORUM DÉDIÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 1^{er} février, Chaville organise son premier Forum des énergies renouvelables. Un grand rendez-vous pour aider les propriétaires de maison individuelle et co-propriétaires à franchir le pas.

FORUM DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER, À L'ATRIUM DE CHAVILLE

ENTRÉE LIBRE

DE 14H À 18H30

STANDS DES ENTREPRISES
TABLES RONDES : 14h15 • 15h • 15h45
CONFÉRENCE-DÉBAT : 16h30

Si vous recherchez des solutions économiques et écologiques pour chauffer votre logement ou produire votre électricité, réservez votre samedi 1^{er} février. La Ville de Chaville, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de Grand Paris Seine Ouest, organise son premier Forum des énergies renouvelables.

Solutions techniques et professionnels

Destinée aux propriétaires de maison individuelle et aux co-propriétaires à la recherche d'informations et de conseils pratiques, la manifestation réunira une vingtaine d'exposants spécialisés dans les énergies renouvelables (architecte, bureau d'études, entreprise de travaux) dont trois "partenaires premium" : Izi by EDF, Enerrev et Ensio Solaire, fournisseurs de solutions d'énergies vertes.

Experts publics

Plusieurs acteurs publics et associations investis dans la transition énergétique, dont l'ALEC de Grand Paris Seine Ouest ou encore le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz, l'électricité et des énergies locales en Île-de-France), viendront par ailleurs apporter leur expertise. Les conseillers Seine Ouest Renov', ainsi que le service Urbanisme de Chaville seront également présents pour aiguiller les visiteurs dans leurs démarches.

Enfin, plusieurs tables rondes viendront ponctuer ce grand rendez-vous qui s'achèvera par une conférence-débat sur le thème : "La transition énergétique, de l'Europe à l'échelle locale, enjeux et perspectives". ■

Samedi 1^{er} février de 14h à 18h30, à l'Atrium de Chaville. Entrée libre et gratuite.

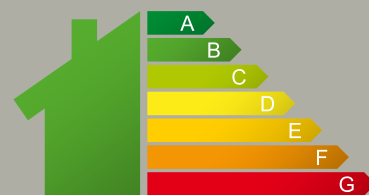
PRENEZ LE DÉCLIC ÉNERGIE

Ce forum sera également l'occasion pour les propriétaires de maison individuelle et les co-propriétaires de se renseigner sur les différentes aides existantes en matière de financement d'équipements fonctionnant grâce aux énergies renouvelables. Des conseillers Seine Ouest Renov' de l'ALEC seront notamment présents pour expliquer les conditions d'attribution des aides Déclik Énergie de GPSO : types d'équipement finançables, montants mobilisables et démarches à effectuer pour y prétendre.

AU PROGRAMME ÉGALEMENT

TROIS TABLES RONDES (14h15, 15h et 15h45)

- Installer une infrastructure de recharge de véhicule électrique dans ma copropriété.
- Décryptage pour les propriétaires, du Diagnostic de performance énergétique (DPE), et pour les copropriétés, du Diagnostic technique global (DTG) et du Plan pluriannuel de travaux (PPT).



- Comment se lancer dans un projet à énergie solaire ?

UNE CONFÉRENCE-DÉBAT (16h30-18h)

- La transition énergétique, de l'Europe à l'échelle locale, enjeux et perspectives.

DE NOUVELLES AIDES POUR SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES

Afin d'encourager et soutenir l'installation d'équipement à énergie renouvelable, Grand Paris Seine Ouest vient de voter l'augmentation des subventions octroyées pour les maisons individuelles et d'ouvrir l'accès de ces aides aux copropriétés.

Pour accélérer le remplacement des chaudières fonctionnant au fioul, GPSO a par ailleurs créé une prime "sortie du fioul", cumulable avec les aides accordées pour financer un équipement à énergie renouvelable.

www.seineouest.fr

EXEMPLES D'AIDES ACCORDÉES PAR GPSO

Installation de panneaux photovoltaïques

Jusqu'à 15 000 € pour une copropriété

Jusqu'à 4 000 € pour une maison

Installation de géothermie de surface

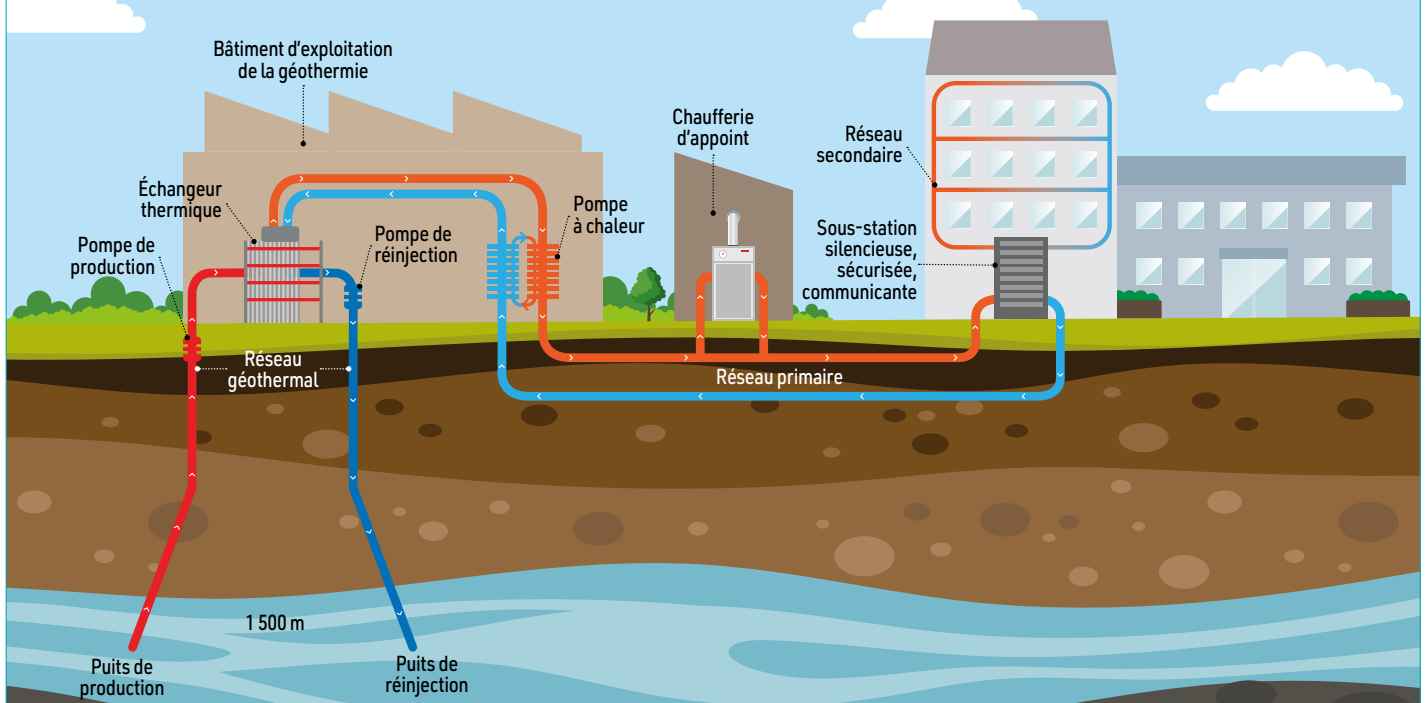
Jusqu'à 15 000 € pour une copropriété

Jusqu'à 6 000 € pour une maison

Remplacement d'une chaudière au fioul

Jusqu'à 15 000 € pour une copropriété

1 000 € pour une maison ■



RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN CHAVILLE PASSE AU VERT

Engagée dans une démarche de transition écologique, Chaville fait le choix de la géothermie pour alimenter son réseau de chaleur urbain à partir de 2029. Une énergie renouvelable et locale que la Ville exploitera avec les communes de Sèvres, Ville-d'Avray et Viroflay. Décryptage.

C'est une petite révolution qui se prépare ! Pour réduire de façon drastique ses émissions de gaz à effet de serre et mieux maîtriser ses consommations énergétiques, Chaville a prévu d'abandonner l'utilisation du gaz au profit de la géothermie profonde pour alimenter son réseau de chaleur urbain. Cette décision s'appuie notamment sur plusieurs études menées autour de la décarbonation des sources de chaleur, dont il ressort que la géothermie constitue la solution la plus pertinente et la plus performante.

Une eau à 63°C puisée à 1 500 m

Source d'énergie renouvelable, la géothermie profonde consiste à exploiter la chaleur de l'eau contenue dans le sous-sol. Captée en Île-de-France, à près de 1 500 mètres de profondeur dans la nappe du Dogger, l'eau y est remontée à une température de 63°C pour être ensuite injectée dans le réseau de chaleur. Elle est ensuite rendue au milieu via un second puits. Comme le souligne l'Ademe (Agence de l'environnement et

de la maîtrise de l'énergie), la géothermie profonde a également pour intérêt d'être "une énergie qui se consomme localement, qui ne nécessite pas de transport de combustibles et limite ainsi les nuisances. C'est également l'énergie qui mobilise le moins de terrain en surface, rapporté au MW".

4 villes pour un réseau de 45 km

Pour développer ce projet d'envergure, nécessitant d'importants investissements, Chaville a choisi de s'associer avec les communes de Sèvres, Ville-d'Avray et Viroflay, elles-mêmes en recherche de solutions décarbonnées pour leurs réseaux de chaleur. À terme, la réunion des quatre villes permettra ainsi de créer un réseau commun de chaleur urbain de près de 45 km couvrant les besoins en chauffage de quelque 13 500 équivalents-logements. Le déploiement de ce réseau, alimenté à 70 % par géothermie, a été confié au Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz, l'électricité et des énergies locales

« Ce grand projet nous permettra demain de renforcer notre maîtrise énergétique grâce à l'utilisation d'une énergie propre, stable, renouvelable et peu coûteuse. Cela démontre également une fois de plus l'intérêt de penser de manière collective pour agir localement. »

Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville

en Île-de-France) à qui Chaville, qui y adhère depuis 1905, a récemment transféré (Conseil municipal du 30 septembre dernier, voir *Chaville Magazine* 182) sa compétence en matière de distribution publique de chaleur et de froid. ■

LE PROJET EN CHIFFRES



4 villes mobilisées



45 kilomètres de réseau



13 500 équivalents-logements chauffés



29 000 tonnes de CO₂ évitées par an

Point Info Droit

> Permanences en mairie sur rendez-vous

Prises de rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Service en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- Assistance à l'usage numérique : LE 2^e SAMEDI DU MOIS DE 9H À 12H, sur rdv
- Notaire : 3^e JEUDI DU MOIS DE 8H30 À 10H30 ET 3^e MARDI DU MOIS DE 14H À 16H
- Écrivain public : MERCREDI DE 14H À 16H
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 9H À 12H
- Juriste en droit de la famille et du travail : 2^e ET 4^e VENDREDIS DU MOIS DE 14H À 17H
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 9H30 À 11H30, sur rdv
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : 2^e LUNDI DU MOIS DE 14H À 17H
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : 1^{er} LUNDI DU MOIS DE 10H À 12H (permanence téléphonique)
- URBANIS : 3^e VENDREDI DU MOIS DE 9H À 12H
Prise de rendez-vous sur www.aideshabitat-seineouest.fr/contact
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit.
- UDAF (médiation familiale) : JEUDI DE 14H À 17H
- Architecte-conseil du CAUE92 : 1^{er} MERCREDI DU MOIS DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90.
- Expert-comptable et commissaire aux comptes : 1^{er} MARDI DU MOIS DE 14H À 17H

> Permanences téléphoniques de la chambre des notaires du 92

JEUDI 2 ET 16 JANVIER, 6 ET 20 FÉVRIER, DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80 (gratuit).
Inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff. Gratuit. Tous domaines.
Renseignements et prise de rendez-vous au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

PRÉVENTION CONTRE LE LAURIER DU CAUCASE

Très souvent utilisé en haie dans les jardins, en raison de sa croissance rapide et de ses qualités occultantes, le laurier du Caucase, également appelé laurier-cerise, s'est également mis à pousser en forêt de Fausses-Reposes, grâce aux graines transportées par les oiseaux dans leurs fientes. Problème : cette espèce végétale envahissante prend progressivement la place des chênes, des hêtres et des châtaigniers. "Si on laisse faire, la forêt de Fausses-Reposes risque de devenir un champ de lauriers stériles sans autres végétaux, et sans animaux ni champignons", souligne l'association "Environnement Fausses-Reposes" qui lutte depuis six ans contre sa prolifération, rappelant également que "les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui l'une des cinq grandes causes de la chute de la biodiversité".



Dans la forêt : l'association organise chaque semaine, avec des volontaires, des chantiers d'arrachage en forêt de Fausses-Reposes. Si vous souhaitez y participer, contacter l'association. ■ <https://environnementfaussesreposes.wordpress.com>

Quelles solutions pour éviter sa prolifération ?

Au jardin : si vous avez des lauriers du Caucase chez vous, l'association recommande de tailler les arbustes avant qu'ils ne fleurissent.

FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION DE LA FORÊT



Depuis le mois de novembre, l'Office national des forêts a entamé des travaux de coupe en futaie irrégulière sur plusieurs parcelles des forêts de Fausses-Reposes et de Meudon.

Cette pratique, venue remplacer les coupes rases, consiste à prélever des arbres d'âges différents, afin d'assurer la régénération de la forêt. Elle présente l'avantage de maintenir en permanence l'aspect boisé de la forêt tout en permettant la récolte de bois. Prévus pour durer six mois, ces chantiers s'accompagnent de la création de chemins d'exploitation pour canaliser le passage des engins forestiers. En parallèle, l'Office national des forêts va procéder à la coupe de tous les érables sur une parcelle située en lisière de forêt, entre l'avenue de la Résistance et la route de Jardy. Objectif : favoriser la croissance des noisetiers et autres arbustes, et l'installation d'une lisière étagée, propice au développement de la biodiversité. ■



UNE 3^e FLEUR ET UN COUP DE CŒUR !

Chaville confortée dans sa politique environnementale lors du concours régional des Villes et Villages Fleuris.

C'est le prix d'efforts continus en faveur du développement de la nature en ville, d'une gestion raisonnée des espaces verts et de l'adaptation de la collectivité au changement climatique ! Le 9 décembre dernier, Chaville s'est vu confirmer son label "3 fleurs" lors de la cérémonie de remise des prix du concours régional des Villes et Villages Fleuris, organisée au Conseil régional d'Île-de-France.

Détenue depuis 2004, cette nouvelle 3^e fleur vient ainsi conforter le travail mené par les services de la Ville aux côtés du service Parcs et Jardins et de la Direction Territoriale Ouest de GPSO, dans la transformation des espaces verts et dans la renaturation des rues. "C'est une réelle fierté car, au-delà de l'embellissement de la ville, le jury tient aussi désormais compte des actions réalisées pour la protection de l'environnement,

la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ainsi que la participation citoyenne... C'est tout ceci qui a été remarqué et récompensé", souligne Isabelle Chayé-Mauvarin, maire-adjointe à la Transition écologique. Un engagement fort que les membres du concours des Villes et Villages Fleuris ont également tenu à saluer en décernant à Chaville un prix Coup de cœur du jury. ■



RÉCOLTE SOLIDAIRE

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'agriculture urbaine avec la plantation d'arbustes fruitiers ou encore de plantes potagères sur l'espace public, la commune a fait le choix d'offrir à l'épicerie sociale, le Relais Chavillois, une partie des fruits de sa récolte.



LE SERVICE D'AUTOPARTAGE RECONDUIT

Mis en place en janvier 2023, ce service de location en libre-service permet de répondre aux besoins ponctuels de déplacement en voiture des Chavillois. Accessibles depuis deux stations d'autopartage aménagées sur l'espace public par GPSO, deux véhicules de type hybrides (Crit'Air 1) peuvent ainsi être réservés pour une heure ou plusieurs jours à partir de 2,15 € par heure et 0,32 € par kilomètre (carburant et entretien inclus). Véritable alternative à la voiture individuelle, l'autopartage contribue à limiter la place de la voiture en ville et ses émissions polluantes. ■

<https://paris.communauto.com>

LOCALISATION DES PLACES EN AUTOPARTAGE

667, avenue Roger Salengro et 32, rue Anatole France.

Les emplacements sont matérialisés par un marquage au sol et une signalisation verticale.

UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR AGIR SUR LA QUALITÉ DE VOTRE CADRE DE VIE !

Le conseil de territoire de Grand Paris Seine Ouest du 11 décembre 2024
a approuvé son premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour ses 8 villes dont Chaville.
Son ambition : offrir un territoire toujours plus agréable à vivre à ses habitants.

Véritable aboutissement de presque trois années d'échanges avec les citoyens et acteurs du territoire, ce premier PLUi détermine les orientations sur l'évolution du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Ainsi, GPSO entend répondre aux défis de la ville de demain et poursuivre sa trajectoire d'un territoire à la fois créatif, numérique et durable.

Mais concrètement, qu'est-ce qui change ?

À partir de mi-janvier 2025, le PLUi remplace le PLU communal en vigueur jusqu'alors. Autrement dit tout projet et tous travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager...) doivent respecter dorénavant les règles définies par le PLUi. Pour vos démarches rien ne change, l'instruction des autorisations d'urbanisme reste toujours une compétence de votre commune et le service Urbanisme de votre Ville demeure votre interlocuteur privilégié.

Pour prendre connaissance des règles qui s'appliquent et afin de vous repérer plus facilement au sein de ce document, GPSO a mis en place à votre attention un guide pédagogique comprenant un mode d'emploi du PLUi et des cas pratiques comme la modification d'une clôture, la réalisation d'une isolation thermique ou encore des travaux d'extension. Par ailleurs, une application cartographique a été développée afin d'identifier les règles qui s'appliquent directement à votre parcelle. Ainsi, d'un simple clic ou par recherche



d'adresse, vous pouvez prendre connaissance des principales règles applicables à un terrain avec une fiche dédiée.

Vers une nouvelle façon de penser la ville

Les orientations et règles du PLUi issues de la concertation avec le public portent des ambitions fortes face aux défis à relever qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, tout en veillant à la préservation de l'identité de chaque ville. Avec l'ambition d'un territoire toujours plus agréable à vivre, le PLUi développe plusieurs mesures concrètes comme la règle de garantie de pleine-terre qui contribue à rafraîchir la ville, la préservation du patrimoine tout en facilitant son évolution, le complément de hauteur afin de favoriser les projets de

rénovation énergétique des immeubles, la construction de grands logements avec l'exigence de 65 % de T3 et plus pour la plupart des nouvelles constructions ou encore le fait d'agir en faveur d'une ville accessible avec la préservation des commerces existants et le fait d'encourager les déplacements à pied ou à vélo. Autant de mesures qui contribuent à agir en faveur de la qualité de votre cadre de vie et plus largement à l'attractivité du territoire. ■

BON À SAVOIR

Vous avez un projet en cours de modification ou d'extension de votre maison, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme de Chaville. ■

Tél. : 01 41 15 99 90
urbanisme@ville-chaville.fr

Retrouvez tous les guides et outils du PLUi sur www.seineouest.fr/vos-services/urbanisme/plui/ ou sur le site de la Ville



Plan local d'urbanisme intercommunal

RECENSEMENT MODE D'EMPLOI

Du 16 janvier au 22 février, l'Insee procédera au recensement annuel et partiel de la population chavilloise, en partenariat avec la Ville. Merci d'avance pour votre coopération, essentielle au bon déroulement de l'opération.



Comme chaque année, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) procède au recensement de 8 % des logements chavillois, entre janvier et février. Cette enquête publique et obligatoire permet de connaître l'évolution démographique du territoire en fournissant des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, etc.), des ménages (composition, taille, liens familiaux etc.) et de leurs logements (type, nombre de pièces, etc.).

L'un des buts du recensement est d'adapter l'action publique aux besoins des habitants en matière d'équipements collectifs

(écoles, maisons de retraite, etc.), de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... et ainsi de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. Le recensement sert aussi à calculer la participation de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La mairie vous guide et vous accompagne

Si vous faites partie des foyers recensés, vous recevrez un courrier de la mairie dans votre boîte aux lettres, au début du mois de janvier. Ce courrier vous détaillera

la démarche, ainsi que le nom et la photo de l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile.

Six agents recenseurs ont été recrutés afin de vous accompagner dans la démarche de recensement. Munis d'une carte officielle, ils viendront à la rencontre des habitants sélectionnés pour leur remettre les identifiants (code d'accès et mot de passe) leur permettant d'effectuer la démarche directement en ligne. Ils répondront également à toutes vos interrogations et vous apporteront leur aide si vous n'avez pas l'habitude du numérique. Nous vous remercions par avance pour le bon accueil que vous leur réserverez ! ■

LES AGENTS RECENSEURS



Adlane Ait Djaoud



Latifa Aziri



Yasmine Bentifraouine



Serfiraz Kaplan



N'deye Pires-Camara



Nathalie Ribeiro

UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI

Cette année, une courte enquête portant sur le thème des familles complétera le recensement. Tous les dix ans environ, l'Insee cherche à mieux comprendre la diversité des situations familiales (familles recomposées, familles monoparentales, veuvage, etc.) et les modes de vie des familles (lieu de résidence des enfants de parents séparés, solidarités familiales entre générations ou encore transmission familiale des langues parlées). Certains quartiers de la commune ont été tirés au sort pour participer à l'enquête. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou bien vous déposera une notice comportant toutes les informations utiles pour y répondre, celle-ci étant simple et rapide.

Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr



En bref

> Estimation d'objets de valeur

Faites estimer gratuitement vos bijoux, tableaux... par un clerc chargé d'estimations, **MARDIS 21 JANVIER ET 11 FÉVRIER, DE 14H À 17H**, au Pôle Seniors-CCAS (22, rue de la Fontaine Henri IV).
Uniquement sur rendez-vous au 01 41 15 40 87.

> Club Municipal des Anciens de Chaville

VENDREDI 14 FÉVRIER : karaoké à 14h30 dans la salle Mollard, avec une pause détente au cours de l'après-midi.
JEUDI 3 AVRIL : journée "savoir-faire d'antan" dans l'Oise : visite de l'Atelier Musée des Brosseries de l'Oise. Inscriptions jusqu'au 15 février.
Rens. : 01 75 32 32 65.

> Cercle d'Amitié de Chaville

MERCREDI 15 JANVIER : galette et spectacles *Les Carnets de Feydeau* (salle Jefferson).
JEUDI 6 FÉVRIER : conférence sur les icônes de l'art moderne (salle Paul Huet).
JEUDI 13 FÉVRIER : visite de l'exposition "Christofle" au musée des Arts décoratifs. Inscriptions le 6 février.
Rens. : 06 78 57 73 67 / 06 09 75 11 18
Yd38mt39@gmail.com

> Vaccination contre la grippe et le Covid-19

La campagne de vaccination se déroule **JUSQU'AU 31 JANVIER 2025**. Celle-ci concerne principalement :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes souffrant de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité (indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 40).

www.ameli.fr



TROUBLES PSYCHIQUES UNE PERMANENCE POUR AIDER LES FAMILLES

À partir du mois de janvier, la Ville de Chaville propose une fois par mois une permanence de l'Unafam. Objectifs : soutenir et orienter les familles confrontées à la maladie psychique d'un proche.



"Schizophrénies, troubles bipolaires, dépression, troubles anxieux... Aujourd'hui, 3 millions de personnes sont concernées par les troubles psychiques, des handicaps invisibles et non compensés, des maladies encore taboues et souvent incomprises du grand public", rappelle l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) sur son site Internet. Créée en 1963 et reconnue d'utilité publique, l'association s'est donnée pour objectifs "d'accueillir, soutenir, former et se battre pour les droits des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs familles". Pour exercer ses missions, elle s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 1 900 bénévoles formés avec l'aide de professionnels : psychologues, assistantes sociales, juristes, psychiatres...

Conseil local en santé mentale

À Chaville, l'idée de la mise en place d'une permanence pour les familles est née à la suite du Conseil local en santé mentale de 2024 auquel l'Unafam participait. "L'objectif est de proposer une fois par mois un accueil sans rendez-vous aux familles afin de les soutenir et de les orienter vers les bons interlocuteurs. C'est un test sur un an", explique Richard Galicier, représentant de l'Unafam à Chaville qui assurera également la permanence. ■

Permanences en mairie et sans rendez-vous, les jeudis 16 janvier et 6 février, de 14h30 à 16h30.

<https://www.unafam.org/hauts-de-seine>
Tél. : 01 46 95 40 92 (ligne dédiée aux familles, accueil de pair à pair).

ÉCOUTE-FAMILLE : DES PSYCHOLOGUES AU BOUT DU FIL

Pour aider les familles confrontées à la maladie psychique d'un proche à faire face, l'Unafam a également créé une ligne téléphonique. Au bout du fil, des psychologues cliniciens formés à la psychopathologie et à l'écoute clinique au téléphone. ■

Tél. : 01 42 63 03 03 (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h - 17h le vendredi).





BROCANTE DE CHAVILLE RÉSERVEZ VOS PLACES !

Cette année, la brocante de Chaville, fête ses 40 ans. Pour participer à ce grand rendez-vous de la vie locale, qui attire autant les vendeurs que les chineurs de Chaville et des alentours, et transforme l'avenue Roger Salengro en grand déballage festif, rendez-vous le 6 avril prochain. Si vous souhaitez tenir un stand pendant



la manifestation, téléchargez le dossier d'inscription sur www.ville-chaville.fr ou venez le retirer à l'accueil de l'hôtel de ville avant le 12 mars. Pour rappel, les places sont réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants des villes de Grand Paris Seine Ouest. ■

Rens. : 01 41 15 47 95 / 40 68.



En bref

> Cafés polyglottes

Organisés par l'association Amitiés Internationales et Jumelage de Chaville, **JEUDIS 16 JANVIER ET 13 FÉVRIER.**

Cafétéria de l'Atrium

Rens. : contactaijc@gmail.com

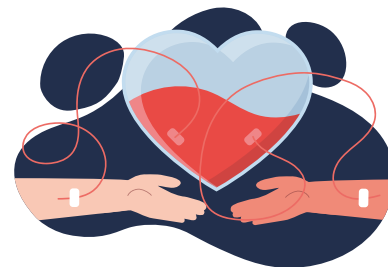
www.chavillejumelage.com

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville aura lieu **MERCREDI 29 JANVIER, DE 12H À 16H30**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

Rens. : 01 41 15 40 68.



> Loto du Rotary Club de Chaville

Le Rotary Club de Chaville organise son loto annuel, **SAMEDI 8 FÉVRIER, DE 18H À 22H**, à l'Atrium. Les bénéfices de cet événement seront reversés au profit de différentes associations caritatives. Buvette et restauration sur place. Venez passer un moment convivial, tout en faisant preuve de générosité !

<https://rotary-chaville.org>



Saint-Valentin
Déclarez
votre flamme
au grand jour !

DITES-LE EN 126 CARACTÈRES

À l'occasion de la Saint-Valentin, Chaville vous propose de diffuser le 14 février sur les panneaux lumineux de la ville votre déclaration d'amour à l'élu(e) de votre cœur ou aux êtres qui vous sont chers. Pour participer, rien de plus simple ! Remplissez le formulaire en ligne créé spécialement pour enregistrer vos déclarations avant le 10 février 2025. Attention toutefois à ne pas vous laisser emporter par votre fougue. Seuls les messages de 126 caractères max (espace compris), et au contenu approprié, seront diffusés. ■

www.ville-chaville.fr

4 JOURS DE FILMS ET DE MUSIQUE LIVE !

La MJC de la Vallée voit les choses en grand pour la 3^e édition du festival de ciné-concert Écran Total du 23 au 26 janvier ! Au programme : classiques du cinéma, programmes jeune public et épisode de série culte.

Véritables spectacles vivants, les ciné-concerts ont le vent en poupe à Chaville ! La MJC de la Vallée vous propose pour la 3^e année consécutive de vivre de formidables expériences mêlant images et sons durant quatre jours.

L'électro au service des images

Et cela débute très fort dès le jeudi 23 janvier à 20h avec une réinvention saisissante de *RoboCop*. Le film culte de 1987 de Paul Verhoeven verra sa bande-son être réappropriée par le groupe d'électro expérimentale Fragments. Orchestrations électroniques, rythmes robotiques et textures synthétiques seront de la partie pour épouser au mieux l'ambiance futuriste du brûlot anti-sécuritaire du sulfureux Verhoeven.

C'est un public plus familial qui est convié lors de la soirée du vendredi 24 janvier. À partir de 20h, Chapelier Fou revisite *Le Roi et l'Oiseau*. Petit bijou français d'animation créé par Paul Grimault sur des textes de Jacques Prévert, ce film de 1952 bénéficiera d'une partition du musicien électronique, s'y mêlant des instruments acoustiques. Accompagné d'un quatuor à cordes, l'artiste apporte une dimension contemporaine à ce beau film, tout en restant fidèle à son esprit poétique et philosophique.

Jeune public et série à succès

Le festival se poursuivra de plus belle, samedi 25 janvier avec des P'tites explorations sonores, de 15h30 à 17h30 sur le



thème "Dessine moi un robot". S.E.R.J. 3000 et ses amis scientifiques, la Docteur Navoux et le Professeur Ragoult, ouvrent les portes de leur laboratoire. En groupe, imaginez, créez et regardez votre robot s'animer et danser au rythme de la musique que vous aurez choisie. Un moment convivial, interactif et plein d'humour ! En soirée, à partir de 21h, le duo post-rock composé de Yohan Landry et Benoît Gaucher vous proposeront une série-concert *Breaking Bad* autour de l'épisode *La Mouche*. Avec des sonorités répétitives et oppressantes, les deux musiciens collent parfaitement à l'atmosphère anxiogène et au huis clos de l'épisode.

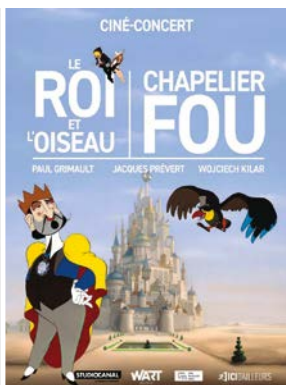
Écran Total s'achèvera le dimanche 26 janvier à 15h30 avec un beau programme jeune public autour du conte *Le Nuage Bleu* de Tomi Ungerer. Le jazz-band Oiapok a concocté une grande odyssée musicale pour accompagner cette ode à la tolérance. Sur scène, les instruments atypiques et les images animées de la créatrice Nina Hernandez ne manqueront pas d'éveiller la curiosité des plus jeunes. ■

Du 23 au 26 janvier.

à la MJC – 25 de la Vallée

Tarifs : 30 € (pass 4 jours), 18 € (pass samedi)

Réservations : www.mjcdelavallee.fr/ecran-total ou 01 47 50 23 93.



C'EST JOUR DE FÊTE À L'ATRIUM

L'Atrium de Chaville sera aussi partie prenante d'Écran Total en accueillant le ciné-concert du groupe Diallèle autour du film *Jour de Fête* de Jacques Tati samedi 25 janvier.

Après avoir assuré l'avant-première du festival en novembre dernier avec un BD-concert autour de la bande dessinée *Tout Seul* à l'occasion de Chaville en BD, le groupe Diallèle est de retour pour revisiter le film *Jour de Fête*. "Nous avons commencé les ciné-concerts en 2012 avec des films de Buster Keaton", confie Sylvain, guitariste et claviériste du groupe, "puis en 2017 nous avons reçu une commande autour de ce grand classique de Jacques Tati, dans le cadre de Mon Premier Festival". Depuis plusieurs années, le ciné-concert *Jour de Fête* est beaucoup demandé au trio - composé de Sylvain donc, mais aussi de Ludovic à la batterie et Mathieu au saxophone. "Nous avons dû innover car l'univers de Tati est complexe et assez éloigné du nôtre, or ce qui est important lors d'un ciné-concert c'est de ne jamais trahir l'œuvre de base."



Diallèle a tenu à conserver la bande-son originale du film afin de faire fusionner celle-ci avec sa propre composition musicale, transformant ainsi les éléments de Tati en instruments rythmiques et harmoniques. "Bien que le film date de 1949, il reste très moderne et conserve une

grande acuité sur le monde d'aujourd'hui : nous avons essayé d'en faire une expérience immersive qui s'adresse à toute la famille." ■

Samedi 25 janvier, à 18h, à l'Atrium.

Réservations : www.mjcdelavallee.fr/ecran-total ou 01 47 50 23 93.



UNE EXPÉRIENCE "MADE IN MJC"

Ne manquez pas non plus le projet "Medium Douce Extended", composé de spectacles spécialement conçus pour les après-concerts du festival avec le groupe Medium Douce au Caf' de la MJC ! Pour finir en beauté la première soirée Écran Total du 23 janvier, son electro percussive envoûtante dialoguera avec les projections de l'artiste visuelle Delphine Sicard Malafosse (DSM), qui mêle photographie, vidéo et numérique. Le 24 janvier, le groupe sera cette fois accompagné par Benoît Bedrossian, illustrateur et réalisateur, qui créera en live des images inspirées par la musique. Et si vous voulez en savoir plus sur le festival et ses coulisses, écoutez le podcast des Reporters de la MJC de la Vallée ! "Écran Total s'écoute" est le podcast Écran Total : au programme, des émissions pour découvrir le festival, ses artistes, sa programmation et sa vie interne. ■

Pour écouter le podcast : linktr.ee/ecran_total_secoute

BAL CONTEMPORAIN

En résidence toute la saison au 25 de la Vallée, le groupe electro-acoustique Cabaret Contemporain vous convie à un Bal participatif samedi 1^{er} février. Tout le monde est invité à se déhancher sur la musique "electro-bio" du groupe qui participera au festival Electrochic en mars. Des danseurs amateurs, embarqués par le chorégraphe Johan Anselem, vous entraîneront dans la danse.

Samedi 1^{er} février, à partir de 20h30, à la MJC de la Vallée. Tarifs (prévente) : 16 € (plein), 12 € (réduit) ou 8 € (abonné).

Réservations : billetterie.mjcdelavallee.fr



LES TÊMÉRAIRES ZOLA ET MÉLIÈS UNIS DANS LEUR COMBAT



©GRÉGOIRE MATZNEFF

Pour autant, l'intention des auteurs a été moins de décortiquer l'affaire Dreyfus que d'exalter l'humanité et le courage dont Zola et Méliès firent preuve à travers leur engagement. "Ces petits hommes sont devenus, dans ce combat, de véritables héros avec l'aide de leurs proches, sans avoir eu peur des conséquences de leurs actes", admire Julien Delpech. Autour de leurs face-à-face, les sept comédiens font aussi revivre, entre vie publique et vie privée, toute une galerie de personnages réels. Originale et ingénieuse, la mise en scène de Charlotte Matzneff joue sur un dispositif scénique unique qui a le don de transporter le public dans une vingtaine de lieux : bureau, quai de gare, calèche... La pièce, qui commence comme une comédie, notamment avec les tournages de Méliès, se termine sur le retentissant "J'accuse..." de Zola. De grands moments d'histoire où l'antisémitisme, l'emballement médiatique et les fake news qui sévissaient déjà nous renvoient à notre actualité brûlante. ■

Mercredi 22 janvier, à 20h45, à l'Atrium.

Émile Zola et Georges Méliès, convaincus en leur temps de l'innocence d'Alfred Dreyfus, prirent publiquement sa défense, l'un avec sa plume, l'autre avec sa caméra. Bien qu'ayant embrassé cette cause commune, ces deux grandes figures ne se sont jamais rencontrées de leur vivant. Ce que l'histoire a manqué, Julien Delpech et Alexandre Foulon l'ont conçu dans *Les Téméraires*. Le film documentaire de

10 min tourné en 1899 par Méliès - le premier du genre à reconstituer des faits historiques avec des comédiens - leur a inspiré l'entrée en matière du spectacle. "Nous avons pensé que c'était le bon angle pour parler de l'affaire Dreyfus de manière plus théâtrale, décalée. Cela permet d'amener de la légèreté, de l'humour au milieu d'une trame sombre et d'avoir une relecture claire de ces événements complexes."

ET PUIS L'ÉVEIL À LA NATURE QUI CHANGE

Il y a mille façons de parler des choses sérieuses aux enfants. La Soupe Compagnie a choisi depuis 20 ans le divertissement intelligent. Pour *Et puis*, tout est parti de l'œuvre d'Icinori qui a donné envie à Éric Domenicone et Yseult Welschinger de l'adapter à la scène en mélangeant des marionnettes, des comédiens et des musiciens dont les notes se substituent aux paroles. "Notre démarche est d'être au plus près des auteurs, de partager le plaisir esthétique qu'on a pu avoir en lisant l'album, en plus du fond, et d'essayer d'embarquer les spectateurs."

L'histoire ? Celle d'une forêt luxuriante où doit se construire une gare. La transformation bouscule une foule de petits personnages... Et puis après ? "C'est vraiment une porte ouverte sur l'imaginaire, et aussi une façon d'aborder avec les enfants le réchauffement climatique, la destruction des sols, la disparition



©RAOUL GILBERT

d'espèces, de leur apprendre à regarder les vivants, les paysages, pour qu'ils soient ensuite enclins à protéger ce qui les entoure." Le spectacle, d'une grande poésie, est une forêt de questions sans réponses imposées. "Les parents et les

enfants ne sont pas forcément sensibles aux mêmes choses. Tant mieux ! Comme ça, ils en parlent ensemble. C'est dans la discussion que se trouvent les solutions." ■

Dimanche 2 février, à 15h, à l'Atrium.

À partir de 4 ans.

VOUS AVEZ SOIF DE CONNAISSANCES ? REPRENEZ UN **CAFÉ DU FORUM**

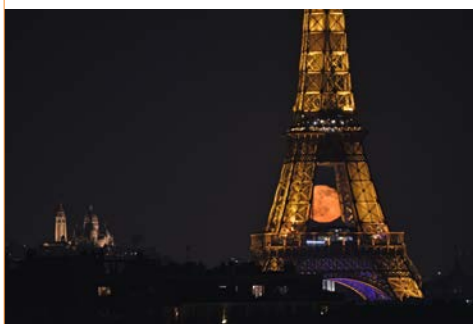
Complémentaires du Forum des savoirs, les Cafés du Forum proposent un samedi après-midi par mois aux Chavillois une rencontre avec un intervenant (auteur, historien, journaliste, scientifique...) autour d'un thème spécifique, en lien ou pas avec l'actualité. Un rendez-vous culturel gratuit et convivial à savourer autour d'un thé ou d'un café. Coup d'œil sur deux Cafés de ce début d'année.



© YVES COURTEL

Quand les astres s'alignent avec les monuments ou reliefs

Qui ne s'est jamais émerveillé devant des photos de Lune parfaitement alignée dans l'axe de la tour Eiffel à Paris, du Christ Rédempteur à Rio ou de la Mosquée bleue à Istanbul. Des photos spectaculaires qui ne doivent bien souvent rien au hasard mais sont au contraire le résultat d'un long travail de patience et de calculs de la part de leurs auteurs. Des passionnés d'astronomie pour la plupart, dont Yves Courtel fait partie. Ancien cadre de la SNCF, ce "grand contemplatif du ciel", comme il se définit lui-même, s'est fait une spécialité des photographies



© YVES COURTEL

mettant en scène les astres et les monuments ou reliefs. Le 18 janvier, il viendra présenter au public chavillois quelques-unes de ses plus belles images et expliquer comment il les a réalisées dans le cadre d'un Café du Forum organisé en partenariat avec le Club Chavillois d'Astronomie. Le membre de l'Association pour la Connaissance et le Développement Scientifique (ACDS) en profitera également pour partager avec les Chavillois quelques astuces pour réussir ce type de photographies. ■

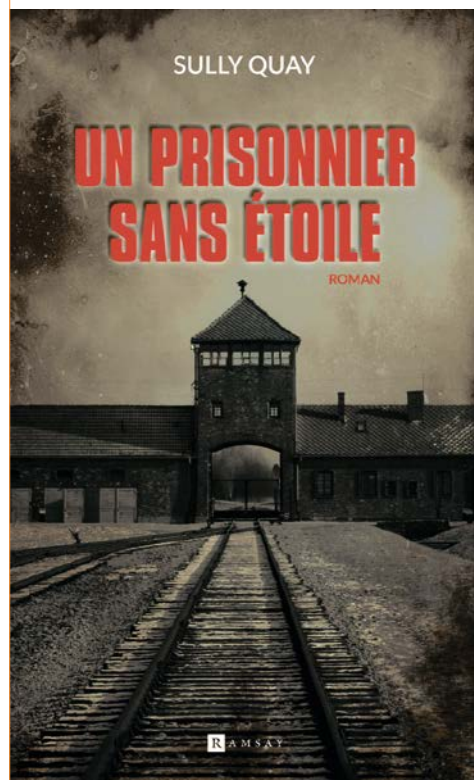
**Samedi 18 janvier, de 15h à 17h,
à la Cafétéria de l'Atrium.**

Le sort des Noirs dans les camps nazis

Combien d'Africains, d'Antillais ou d'Afro-Américains ont été déportés et sont morts dans les camps nazis ? S'il est difficile d'apporter une réponse précise tant le sujet reste peu documenté, des témoignages recueillis par le journaliste Serge Bilé en 1995 dans son film "Noirs dans les camps nazis" éclairent toutefois

sur les nombreuses humiliations subies également par les Noirs dans les camps. C'est pour leur rendre hommage que Sully Quay, professeure d'anglais et écrivaine d'origine togolaise et béninoise, a publié le roman *Un prisonnier sans étoile*, paru en 2022. "L'idée de cet ouvrage m'est venue après avoir visité à plusieurs reprises le camp d'Auschwitz. Je me suis alors rendu compte que la question des Noirs n'était jamais abordée. Avec ce livre, qui reste une fiction, j'ai eu envie de leur rendre un peu justice en évoquant les souffrances dont ils ont été aussi victimes à travers l'histoire d'un médecin noir vivant à Paris pendant la guerre et mort en déportation", explique Sully Quay, qui animera un Café du Forum sur ce thème, le 8 février prochain. ■

**Samedi 8 février, de 15h à 17h,
à la Cafétéria de l'Atrium. ■**



BIEN-ÊTRE ET PARTAGE AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Retour sur le mercredi 11 décembre qui fut une journée bien remplie pour les enfants des accueils de loisirs à Chaville !

Fin d'année oblige, les enfants des accueils des Pâquerettes et Anatole France ont rejoint ceux de Paul Bert pour une grande journée cocooning. Animateurs et enfants avaient pour l'occasion revêtu leur plus beau pyjama, certains ayant même ramené leur doudou préféré. Au programme : jeux de société, ateliers cuisine (pop cake, crêpes et bon-hommes de pain d'épices), confection de chaussettes de Noël, karaoké, coloriage, dessins, activités manuelles et de nombreuses activités encore ! Les objectifs étaient notamment de favoriser le bien-être et la détente, de stimuler l'autonomie



et les choix personnels, ainsi que de créer des espaces de convivialité et de partage. Afin de conclure la journée comme il se doit, les enfants ont reçu la visite du Père Noël et ont pu profiter d'un chocolat chaud accompagné d'un goûter revigorant.

Visite de la planète "partage"

Du côté de l'accueil de loisirs de Ferdinand Buisson, un grand jeu avait été organisé par l'équipe des animateurs pour parfaire

une séquence commencée aux vacances de la Toussaint. Sur le modèle du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, les enfants y ont exploré la planète "partage". Après une chasse aux trésors, l'objectif visé consistait à reconstruire un cœur de l'amitié afin de réconcilier deux enfants autour des valeurs du partage. À la fin de la journée, les parents ont également été invités à compléter une fresque sur ce même thème. ■



LA MJC SORT LE GRAND JEU

La MJC de la Vallée se projette déjà vers les vacances d'hiver avec une belle programmation à destination des plus jeunes, du 17 au 21 février.

Des vacances sous le signe de l'Asie ! Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, le choix est donné entre du théâtre clownesque ou de l'éveil musical. Dans la catégorie des 6 à 10 ans, du théâtre ou de la musique seront proposés. Toujours sur le thème du continent asiatique, un temps de ludothèque sera également présenté afin d'appréhender collectivement des jeux de société, des jeux de construction et des ateliers.

Des stages pour les ados

Les adolescents ne sont pas oubliés, puisque l'équipe de la MJC de la Vallée



leur propose deux stages se déroulant lors des après-midi du 17 au 20 février.

Le premier est un stage de dessins mangas de 9h à 12h le lundi, puis de 10h à 12h mardi, mercredi et jeudi. Au programme :

une initiation autour des œuvres d'Akira Toriyama (*Dragon Ball*) avec affichage des réalisations lors de la journée de la culture asiatique le samedi 22 mars à l'Atrium.

Le second stage aura pour thème la découverte ou le perfectionnement de la danse coréenne K-Pop de 13h à 15h le lundi, mardi et mercredi, puis de 13h à 16h le vendredi. Une chorégraphie sera créée et présentée lors de la journée de la culture asiatique le samedi 22 mars à l'Atrium. ■

Renseignements et inscriptions (à partir du 18 janvier) : 01 47 50 23 93. Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

LES NOUVEAUTÉS AU 1^{ER} JANVIER

La reprise en régie directe par la Ville de la restauration scolaire s'accompagne de quelques changements en ce début d'année pour les familles.

UN ESPACE UNIQUE POUR LA GESTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Fini l'application App'table ! C'est depuis votre espace personnel sur le Portail Famille que vous gérez désormais l'ensemble des activités périscolaires et scolaires de vos enfants, y compris le planning de réservation/annulation de leurs repas. ■

GOÛTER COMPRIS !

Plus besoin de réserver ou annuler le goûter. Pour plus de simplicité, il est désormais inclus dans les activités réservées (accueil du soir maternel et accueil de loisirs du mercredi et vacances). ■



UNE FACTURE UNIQUE

À partir du 1^{er} février, vous recevrez une facture unique établie mensuellement par le service régie de la Ville. Celle-ci récapitulera l'ensemble des activités municipales utilisées par la famille au cours du mois précédent (de la petite enfance à la jeunesse). ■



PÉNALITÉS : PLUS D'ÉQUITÉ

Autrefois facturé au tarif de 6,90 € pour toutes les familles, le repas consommé mais non réservé est désormais majoré de 25 % selon votre quotient familial. Exemple : pour un repas à 0,59 €, la majoration de 25 % sera de 0,14 €. Le repas vous sera donc facturé 0,67 €. ■

NOUVEAU RÈGLEMENT

L'inscription à l'une des activités périscolaires/extrascolaires proposées par la Ville implique la pleine et entière acceptation de ce nouveau règlement intérieur. Pour consulter le nouveau règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires, rendez-vous sur le Portail Famille ou sur www.ville-chaville.fr. ■



En bref

> Vacances d'hiver

Les inscriptions aux accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver auront lieu **DU LUNDI 13 AU SAMEDI 25 JANVIER**. Rendez-vous sur le Portail Famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

> Inscriptions scolaires

Pour rappel, les inscriptions des enfants effectuant leur première rentrée à l'école maternelle (nés à partir du 1^{er} janvier en 2022) ou à l'école élémentaire (nés en 2019) en septembre 2025 se déroulent **JUSQU'AU VENDREDI 31 JANVIER 2025**. Vous pouvez opter pour une inscription via le Portail Famille ou vous rendre en mairie pour retirer le formulaire d'inscription. L'ensemble des justificatifs demandés doit ensuite être déposé au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté de la mairie ou envoyé à activites.famille@ville-chaville.fr. Retrouvez tous les détails sur le site de la ville rubrique "Démarques & Infos pratiques / Famille & éducation / Vie scolaire".

Rens. : 01 41 15 40 00.

UNE QUESTION ?

Accueil Familles-Citoyenneté : 01 41 15 40 00 / accueil.famille.citoyennete@ville-chaville.fr

Service Périscolaire : 01 41 15 99 58 / periscolaire@ville-chaville.fr

UN PORTAIL FAMILLE PLUS SIMPLE D'UTILISATION

Le Portail Famille a profité du changement d'année pour faire peau neuve et faciliter les démarches des parents. Ces derniers peuvent désormais y gérer l'ensemble des activités périscolaires et extrascolaires de leurs enfants. Son accès reste inchangé. Pour se connecter, les familles doivent entrer leur identifiant et mot de passe habituels. ■





ÉCOTRAIL PARIS LE RETOUR DE LA COURSE NATURE

Les 22 et 23 mars, la 18^e édition de l'ÉcoTrail Paris fait son retour sur les sentiers franciliens, dont certains sillonnent Chaville.

Amateurs de trail, à vos baskets ! L'ÉcoTrail de Paris et ses nombreux parcours vous attendent en mars prochain. En solo ou en groupe, faites votre choix parmi les six

parcours de trail de 10 à 80 km et deux de marche nordique de 10 et 18 km.

Des parcours pour tous

Cette course éco-responsable à travers la nature francilienne permet de découvrir ou redécouvrir les sentiers de la région dans une ambiance festive et conviviale. La diversité des longueurs proposées permet à tous les sportifs, quels que soit

leur niveau et leur profil, de participer. Hormis les deux parcours de 10 km, toutes les autres courses fouleront le territoire chavillois, notamment à travers le parc forestier de la Mare Adam et la Forêt de Fausses-Reposes. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, alors ne tardez pas ! ■

Informations, conditions de participation et inscriptions sur www.ecotrailparis.com

LE FC CHAVILLE ADRESSE UN CARTON ROUGE AU HARCÈLEMENT

À l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement du 7 novembre, 241 jeunes du club de foot chavillois ont suivi une semaine d'ateliers éducatifs pour comprendre le harcèlement, notamment sur Internet, et découvrir les armes pour s'en protéger.

"Depuis 2015 le club est membre du programme éducatif fédéral de la Fédération française de football", explique François Haitaïan, président du FC Chaville, "des ateliers de ce type sont ainsi régulièrement organisés autour de thématiques telles l'environnement, la santé, le fair-play ou encore l'engagement citoyen."

L'opération "Carton rouge au harcèlement" s'inscrit également dans le cadre du partenariat du club avec Orange et son programme de soutien au football amateur. ■



En bref

> Stage jeunesse arts du cirque

Équilibre, trapèze, jonglage, acrobatie... l'association Cirkalme-Toi propose un stage **DU 17 AU 21 FÉVRIER (14H-17H)** au gymnase Anatole France pour les enfants de 7 à 12 ans.

Renseignements et inscriptions : cirkalmetoi.fr ou contact@cirkalmetoi.fr



> Vacances d'hiver

Vous avez du lundi 13 janvier au samedi 8 février pour inscrire vos enfants et ados aux Vacances Jeunesse & Sports d'hiver.

Les activités auront lieu **DU 17 AU 28 FÉVRIER**. Rendez-vous sur le Portail Famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 47 21 ou par.courriel.jeunesse@ville-chaville.fr

DEUX GÉNÉRATIONS HEUREUSES SOUS LE MÊME TOIT !

Active en France depuis près de vingt ans, l'association Ensemble 2 générations s'adresse aux seniors (à partir de 60 ans), en demande de compagnie, et aux jeunes (de 18 à 30 ans), en recherche d'un logement. Rencontre avec Monique et Nicolas, heureux d'avoir créé des liens durables et profitables à tous les deux.

"Je suis rassurée depuis que Nicolas est là." "Je suis très content de partager des moments avec Monique." Monique Chuberre, retraitée chavilloise, et Nicolas Guttierrez Melo, chargé de gestion à l'Hôpital Ambroise Paré de Boulogne-Billancourt, sont unanimes pour qualifier leurs premiers mois de vie commune. Nicolas, jeune Colombien venu étudier en France, s'installe en avril 2023 chez Monique, qui vit seule depuis le décès de son mari. Ils passent alors un contrat, via l'association Ensemble 2 générations, afin de fixer le cadre de leur cohabitation. "Nous proposons trois formules, impliquant, à des degrés différents, le jeune, en échange d'une participation graduée au loyer. Si le locataire s'engage à être présent régulièrement, notamment à partir du dîner, son loyer sera symbolique. S'il n'effectue que des services ponctuels autres que du soin ou du ménage, il sera plus élevé", explique Véronique Lascorz, directrice de l'association pour les Hauts-de-Seine.



« Ensemble 2 générations, c'est aujourd'hui 75 binômes jeunes/personnes âgées dans les Hauts-de-Seine, dont trois à Chaville. »

Entraide et convivialité

Entre Monique et Nicolas, la cohabitation a tout de suite marché. Basée sur l'entraide et la convivialité, leur entente est fluide et souple. Nicolas passe une journée par semaine à la maison, le reste du temps, il travaille à l'hôpital. Il en profite pour dépanner Monique sur le plan informatique, mais aussi pour

prendre le temps d'un déjeuner ou d'un goûter ensemble. Monique, une retraitée active, est heureuse d'échanger avec lui et de perfectionner son espagnol, une langue qui lui tient particulièrement à cœur. Nicolas lui parle de ses voyages en Europe, Monique lui raconte des histoires. "J'ai été conteuse, pour enfants et adultes, pendant longtemps", confie Monique. Côté pratique, Nicolas bénéficie d'une chambre totalement indépendante, avec un accès libre depuis l'extérieur. Monique

profite d'une présence rassurante notamment quand elle part, les deux mois d'été, en Bretagne. "Nous étudions d'abord les possibilités d'entente de nos binômes, puis nous assurons un suivi continu du contrat", souligne Véronique Lascorz. Gage de sérieux et de qualité, la présence de l'association est jugée essentielle par Monique qui apprécie également son rôle administratif. Car, l'active retraitée est toujours "très occupée", et Nicolas aussi, par son métier "prenant et passionnant." ■

CONTACT POUR LES SENIORS ET/OU LES JEUNES INTÉRESSÉS

Véronique Lascorz, responsable de l'agence des Hauts-de-Seine

v.lascorz@ensemble2generations.fr - Tél. : 06 35 34 04 74 - www.ensemble2generations.fr

AU NOM DE LA PROTECTION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

En service à Chaville depuis 2022, l'établissement Marcel Van, géré par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, s'inscrit dans un dispositif d'accompagnement de mineurs, dits non accompagnés, visant l'autonomie à court terme et l'insertion sociale et professionnelle à plus long terme.

80. Ils sont 80 mineurs, âgés de 16 à 18 ans, non accompagnés, car arrivés en France seuls et sans représentant légal sur place, à être pris en charge par le dispositif Marcel Van, en lien avec la Protection de l'enfance du Département des Hauts-de-Seine. "Nous accueillons des jeunes au parcours migratoire difficile et nous leur offrons un accompagnement global, de l'apprentissage de la langue française au choix d'une orientation professionnelle en passant par le logement, les soins et l'aide aux démarches administratives", souligne Nicolas Mendy, directeur du dispositif Marcel Van.

Partis majoritairement de pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, mais aussi d'Afghanistan et du Pakistan, ces mineurs débarquent en France chargés de lourdes souffrances vécues sur le trajet chaotique de leur errance. "Ce que nous pouvons voir à la télévision est une réalité : ces jeunes subissent la pression financière des passeurs et voyagent dans des conditions inhumaines", précise Nicolas Mendy.

Une détermination exemplaire

Après un passage le plus souvent par l'Italie ou l'Espagne, ils arrivent en France, fatigués et désespérés. Missionnés, pour certains, par leurs familles de gagner de l'argent en France pour ensuite les aider à survivre dans leur pays d'origine touché par la guerre ou la misère, ces jeunes affichent une détermination exemplaire.



"Je suis frappé par leur résilience : ils ont envie de s'en sortir et font tout pour y parvenir", témoigne le directeur du dispositif chavillois. Hébergés dans des appartements partagés situés dans les communes de Boulogne, Chaville, Saint-Cloud, Rueil et Suresnes, ces mineurs sont encadrés par une équipe de professionnels (éducateurs spécialisés, conseillers en insertion professionnelle, psychologues, maîtresses de maison...). Ils y apprennent la vie en collectivité, s'engagent dans une formation, découvrent la culture française. Leur objectif est clair : réussir leur intégration au sein de la société par le travail. Grâce à un accompagnement

“ Je suis frappé par leur résilience : ils ont envie de s'en sortir et font tout pour y parvenir. ”

personnalisé de 12 à 24 mois en moyenne, ces jeunes finissent par décrocher un emploi ou un diplôme. Et ils sont heureux et fiers de partager leur victoire, à l'occasion de la Fête de la réussite célébrée chaque fin d'année, "la plus belle des récompenses!" ■



LES APPRENTIS D'AUTEUIL

Née en 1866, et reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation des Apprentis d'Auteuil agit pour l'éducation et l'insertion des jeunes confrontés à des difficultés : enfants et adolescents en danger, mineurs non accompagnés qui arrivent en France après un parcours d'exil, décrocheurs scolaires, jeunes éloignés de la formation et de l'emploi, etc. Chaque année, elle accompagne ainsi plus de 40 000 jeunes et 9 000 familles fragilisés. ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.apprentis-auteuil.org

CHAVILLE S'ASSOCIE À FRANCE ACTIVE MÉTROPOLE POUR BOOSTER L'ÉCONOMIE LOCALE

Depuis le mois de novembre, l'association France active Métropole organise chaque 3^e lundi du mois en mairie une permanence à destination des TPE/PME pour les accompagner dans le financement de leur structure.

“ Les entreprises suivies par France Active Métropole affichent un taux de survie à 5 ans de 70 %. ”

Invitée du dernier Forum de l'Emploi à Chaville, l'Association France Active Métropole vient de nouer un nouveau partenariat avec la Ville pour l'organisation une fois par mois en mairie d'une permanence autour du financement des TPE/PME. Pour Chaville, il s'agit de développer l'économie locale en renforçant l'accompagnement des commerçants, entreprises et porteurs de projet.

Membre du réseau France Active, née le 1^{er} juillet 2021 et subventionnée par la Région Île-de-France, l'association à but non lucratif intervient dans le financement et le suivi des créateurs d'entreprise, repreneurs d'activités, commerçants, artisans et PME... Avec des résultats



très positifs, les entreprises suivies affichant un taux de survie à 5 ans de près de 70 %.

Effet de levier

Forte de 45 salariés et de nombreux bénévoles, dont beaucoup d'anciens chefs d'entreprise, France Active Métropole a accompagné 270 entreprises et mobilisé près de 8 millions d'euros en 2023 sous forme de prêts d'honneur et de garanties bancaires.

“Notre expertise financière et les aides qui l'accompagnent sont notre principale force. Elles constituent également bien souvent pour les entreprises que nous suivons un effet levier auprès des organismes bancaires”, souligne Jean-Marie Nicolas, référent local de l'association et membre du Conseil de développement économique de Chaville. ■

Permanence chaque 3^e lundi du mois de 9h30 à 11h30. Prise de rendez-vous sur www.ville-chaville.fr (rubrique “Service en ligne”) ou au 01 41 15 40 00.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
MÉTROPOLE



NOUVEAUX ENTREPRENEURS SUIVEZ LE GUIDE !

La Ville vient de publier un guide d'accueil pour les commerçants, artisans et entreprises tout récemment installés ou envisageant de s'installer à Chaville. Démarches, bonnes pratiques, ressources... avec ce guide, le but est aussi d'offrir aux futurs entrepreneurs des outils clés pour comprendre le territoire et ses atouts. Acteurs indispensables de la vie locale, les commerçants et les entrepreneurs contribuent amplement au dynamisme et à l'attractivité de la commune, tout en participant à la qualité de vie des Chavillois. ■

Retrouvez le guide sur www.ville-chaville.fr

LUSTRUM REDONNE DE L'ÉCLAT CHEZ VOUS

Depuis le mois d'août dernier, Lustrum propose des services de nettoyage de vitres et d'ameublement textile à domicile. Fondée par la jeune Chavilloise Lilirose Pandong, l'entreprise se déplace chez les particuliers et les professionnels de la région parisienne.

"Peu d'acteurs sont spécialisés dans le nettoyage combiné de vitres et de pièces d'ameublement telles des canapés", explique Lilirose, "cette donnée permet de se distinguer afin de répondre à des



besoins spécifiques". Dotée d'une expérience en matière de nettoyage, Lilirose a également suivi des études en direction artistique, ce qui lui permet d'apporter une touche esthétique à son travail.

"Aujourd'hui je suis seule au sein de Lustrum, toutefois ma mère pourrait venir travailler avec moi si l'entreprise était amenée à se développer." ■

Tél. : 07 66 75 88 06.

lustrumservices@gmail.com

THE HOME WITCH RÉENCHANTE VOTRE INTÉRIEUR



Chavilloise depuis 2017, Coralie Grassi Hervé a récemment décidé de changer de vie pour se consacrer à la métamorphose des intérieurs. "Après avoir été technicienne de laboratoire au sein de l'Éducation nationale, j'ai choisi de me former au home organising et au design d'intérieur." Cette fan de Marie Kondo, papesse du rangement, a donc créé The Home Witch en février 2023 : Coralie y associe l'organisation et le désencombrement des intérieurs à leur aménagement et leur décoration.

"Mes activités de home organiser et d'architecte d'intérieur sont souvent complémentaires, car lors de la réorganisation d'un logement on peut se heurter aux limites liées à son aménagement." Si Coralie propose bien entendu ses services aux particuliers et leur domicile, elle peut aussi se charger des espaces de travail des professionnels. ■

Tél. : 06 17 54 15 83.

hello@thehomewitch.fr

www.thehomewitch.fr

DES ÉVÉNEMENTS SUR MESURE AVEC EV WEDDING

Vous prévoyez bientôt un mariage ou autre événement festif ? Faites appel à EV Wedding pour l'organisation, la décoration ou encore la location de vaisselle. "Nous sommes une entreprise familiale soudée autour de ma fille Esther, mon mari Emmanuel et moi-même", confie Véronique Ikabanga, fondatrice d'EV Wedding, "nous travaillons main dans la main avec nos six autres enfants et leurs époux respectifs". Forte de 15 années d'expérience dans l'organisation et la décoration d'événements, Véronique s'efforce de capter les désirs de ses clients pour leur offrir une expérience totalement personnalisée. L'entreprise propose également un service de transport privatisé en cab de type taxi anglais. Conduit par Emmanuel, ancien ambulancier, le



véhicule est doté d'une rampe d'accès lui permettant une prise en charge optimale des personnes valides comme non valides. ■

Tél. : 06 10 58 80 96.

eventsandcab@gmail.com

www.ev-wedding.com

Pharmacie Gare Rive Droite



LA PHARMACIE CARNOT DEVIENT LA PHARMACIE DE LA GARE RIVE DROITE

Ça déménage pour la pharmacie de la rue Carnot... Un déménagement de seulement quelques dizaines de mètres ! Depuis le 12 décembre, la pharmacie est installée au sein du petit pôle commercial situé à proximité de la gare Chaville Rive Droite. Ouverte en septembre 1974, la pharmacie change ainsi de localisation pour son cinquantième anniversaire. Cécile, Nicolas, Isabelle, Valérie et Samira

vous y accueillent et vous accompagnent dans votre parcours de soins. Nouveaux locaux mais également nouveaux horaires pour s'adapter à la fréquentation des usagers de la gare toute proche. ■

34, rue Carnot (ou 4, parvis Carnot)

Du lundi au vendredi, de 8h à 13h et de 14h30 à 20h. Le samedi, de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30.

Tél. : 01 41 15 13 29.

pharmadelagareriverdroite@orange.fr

En bref

> Le Marché fête l'Épiphanie

Distribution de galettes par les commerçants du Marché, les **SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JANVIER** (dans la limite des stocks disponibles). De 10h à 12h sur la place du Marché



> Remise des prix du concours de Noël

Vous avez participé au concours de Noël organisé par l'Association des commerçants et artisans de Chaville et les Commerçants de Chaville-Viroflay du marché de Verdun ? Rendez-vous le **SAMEDI 11 JANVIER** sur la place du Marché pour assister à la remise des prix.

DEVENEZ JURÉ DU PRIX DES LIBRAIRES EN SEINE !

Le 29 janvier, la Librairie de la Pointe à Chaville et 15 librairies indépendantes de l'ouest parisien appartenant à l'association Libraires en Seine lancent la 13^e édition du prix "Libraires en Seine Corinne Kim". Elles dévoileront à cette occasion les 6 ouvrages retenus par les libraires parmi une sélection de 40 coups de cœur 2024, qui seront soumis aux votes des lecteurs. Les jurés auront jusqu'au 16 mai pour élire leur roman préféré. Le successeur de *Ce que je sais de toi* d'Éric Chacour, lauréat 2024, sera désigné le 18 juin à l'occasion d'une soirée de remise du prix.

Cette année, les plus jeunes seront invités à participer également en tant que jurés dans trois catégories jeunesse, les P'tits Bouquineurs (8/10 ans) en partenariat avec la médiathèque de Chaville, les Bouquineurs en Seine (11/13 ans), et les Grands Bouquineurs (13 ans+). ■

Pour vous inscrire, rendez-vous à la librairie de la Pointe (1945, avenue Roger Salengro) ou sur <https://www.facebook.com/Librairesenseine>



DES CADEAUX PLEIN LA HOTTE

C'était l'un des incontournables pour préparer les fêtes. Organisé le 6 décembre, le Marché de Noël de Chaville a réuni une trentaine de créateurs locaux, pleins d'idées de cadeaux à glisser au pied du sapin. À noter également, l'arrivée remarquée du Père Noël sur son vélo cargo.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 9 décembre, les élus ont été invités à délibérer sur la convention relative à la répartition des charges de fonctionnement pour l'agence postale intercommunale de Vélizy-Villacoublay/Chaville, la convention de partenariat avec la Métropole du Grand Paris à la suite de l'appel à projets "Restauration collective bio et locale" et la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Chaville et l'association MJC-25 de la Vallée.

Agence postale intercommunale de Vélizy-Villacoublay

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, la Poste a souhaité maintenir une accessibilité aux services postaux en proposant aux communes la gestion d'agences postales communales offrant les prestations postales courantes, autorisant la mise en commun de moyens entre les établissements publics et les collectivités territoriales.

Dans ce cadre la Ville de Vélizy-Villacoublay passe depuis plusieurs années une convention de prestations de services et de partenariat avec la Poste pour le fonctionnement de l'agence postale située 60, rue Albert Perdreux à Vélizy-Villacoublay, afin de maintenir un service public postal de proximité. Compte tenu de sa situation géographique, de nombreux usagers fréquentant cette agence postale sont Chavillois. En conséquence, la commune de Chaville est associée depuis de nombreuses années au fonctionnement de cette agence postale, moyennant une participation financière annuelle aux frais de fonctionnement. Cette participation couvre une partie des frais engagés par la commune de Vélizy-Villacoublay aux dépenses du personnel. Le remboursement de ces frais intervient à la fin de chaque année civile. Il est proposé, en accord avec la commune de Vélizy-Villacoublay, de reconduire les taux de participation aux charges de fonctionnement, à hauteur de 45 % pour la commune de Vélizy-Villacoublay et 55 % pour Chaville. La précédente convention étant arrivée à échéance, il convient de conclure une nouvelle convention entre la commune de Vélizy-Villacoublay et la commune de Chaville pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, afin d'encadrer la répartition des charges de fonctionnement de l'agence postale.

Convention de partenariat avec la Métropole du Grand Paris



Métropole
du Grand Paris

Après deux éditions en 2022 et 2023, la Métropole du Grand Paris a lancé la 3^e édition de son appel à projets "Restauration Collective bio et locale dans la restauration collective", afin de poursuivre son engagement en faveur d'une alimentation bio et locale dans la restauration collective et répondre au besoin d'accompagnement des collectivités territoriales.

Lauréate de la première édition de cet appel à projet, la Ville de Chaville a pu bénéficier en 2023 de cette expertise pour définir les contours de la stratégie d'approvisionnement du projet de reprise en régie du service de restauration communale. L'accompagnement personnalisé et d'une grande qualité a été d'une aide précieuse pour l'avancement du projet.

Convaincue du dispositif, la Ville de Chaville a renouvelé sa candidature, après validation du Conseil municipal du 30 septembre 2024. Après examen du comité technique puis du comité de sélection, la Métropole du Grand Paris a retenu, lors du Conseil métropolitain du 11 octobre 2024, la Ville de Chaville parmi les 22 lauréats. La Ville va donc pouvoir bénéficier une seconde fois du soutien du Groupement des Agriculteurs Biologique d'Île-de-France pour élaborer le marché d'approvisionnement.

Convention d'objectifs et de moyens entre la commune et la MJC-25 de la Vallée

Conformément à l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et au décret du 6 juin

2001, pris pour l'application de cet article et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, obligation est faite de conclure une convention financière avec les organismes de droit privé qui bénéficient de la part d'une collectivité territoriale d'une subvention supérieure à 23000 euros par an, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention. Par ce conventionnement, il s'agit d'encourager et de renforcer le partenariat existant entre la municipalité et l'association MJC-25 de la Vallée. Ainsi, sont définis les missions et les engagements de la commune et de l'association signataire, au vu des politiques municipales mises en œuvre, notamment en faveur de la formation et de l'épanouissement des jeunes, de l'accès au plus grand nombre à la culture, aux sports et aux loisirs, ainsi que de l'intégration des publics empêchés. La convention fixe par ailleurs, les modalités de son évaluation.

La précédente convention d'objectifs et de moyens liant la commune à l'association MJC-25 de la Vallée étant arrivée à terme, il convient de la renouveler pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2025, soit jusqu'au 31 décembre 2027. ■

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le mardi 11 février 2025, à 18h, dans les salons de l'hôtel de ville. Cette séance sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la mairie de Chaville et www.ville-chaville.fr. Retrouvez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville et Territoire / La mairie / Le conseil municipal").

HOMMAGE À MONIQUE THELAMON

Une semaine après avoir atteint l'âge de 100 ans, Monique Thelamon s'est éteinte le 24 octobre dernier.

Née le 17 octobre 1924 à Hellemmes-Lille avec une déficience auditive, elle est envoyée en 1931 à l'Institut national des jeunes sourds de Paris pour apprendre à lire, écrire, compter. Elle y développe un goût prononcé pour le dessin qu'elle perfectionnera ensuite en suivant des cours aux Beaux-Arts et en se formant à la peinture sur porcelaine avant de finalement se diriger vers une carrière de dessinatrice industrielle à la CIT Alcatel où elle restera 17 ans.

Aînée d'une fratrie de cinq enfants, Monique fut toute sa vie d'un grand courage et d'un soutien précieux pour sa famille, particulièrement pendant la guerre lorsque, obligée de fuir le Nord avec sa mère en mai 1940, elle veilla sur son frère et sa sœur. Plus tard, elle aidera aussi beaucoup ses parents vieillissants. C'est en 1945 que la famille Thelamon s'installe à Chaville, rue de la Porte Verte, adresse que Monique ne quittera plus,



sauf pour se rendre en Savoie, à Crest-Voland, village d'adoption de la famille, où elle aimait pratiquer le ski de fond. À Chaville, avec ses parents, elle s'investit beaucoup dans la vie paroissiale,

notamment pour l'édification de l'église Saint-Bernadette en 1962, dont son père supervisa la construction. Cette mobilisation contribua beaucoup à souder les habitants du quartier de l'Ursine. ■

État civil septembre-octobre 2024

Naissance

Jules Check Mouhammad (juillet), Marlowe Chantrenne, Neema Diango Muteba, Kael Foulhoux, Haroun Jebali, Amy Ba, Alia Kundul, Sarah Mrouh, Paul Curvale, Malo Seigle Rohée, Milo Guesdon, Gabrielle Mehr, Cyril Mollaret, Adam Smida, Victor Lestienne Tarain, Arthur Iooss, Marie-Cassandra Laidet Clement, Eliott de Miscault, Felicia Chen

Mariage

Fatima Messaoud et Anass Khadiri; Michelle Rodriguez et Jeffrey Carlos; Tiphaine de la Forest d'Armaille et Quentin Ponthoreau; Amélie Regaud et Thomas Lenfant; Amel Ayat et William Tadjou; Sarra Noumare el Idrissi et Mustapha Bouhya; Katia Attakla et Hans Agonglo; Carlyne Tatchouanka Malla et Romuald Nguessi Wache; Lîna Bendjebbour et Dorian Malard; Ilda da

Graça Delgado et Aristides Neves Brito; Jihane Haous et Nour Ferhane; Flora Bouchard et Oscar Denibas

Décès

Marie Maxe épouse le Coadou, Brahim Zegrat, Denise le Beller veuve Boggetto, Brahim Airane, Anne Cormier épouse Coste, Marie Bonnelie veuve Uberschlag, Véronique Hamon, Jeannine Amelot veuve DUC, Raymond Brugiere, Gérard Finat, Jacqueline Poyau veuve le Moal, Simone Durand veuve Caillaud, Mathilde Macé veuve Roudaut, Mohammed Aissaoui, Claude Bellegueulle, Jeannine Sarrault, Sophie Pereira, Michel Lambourg, Georges Déga, Manuel Claramonte, Pierre Nardot, Shang-Yung Kan, Monique Thelamon, Serigne N'diaye, Pierre Grangier, François Ducup de Saint-Paul, Alice Djirikian veuve Démirian

En bref

> Conciliateur de justice

En attendant le recrutement d'un nouveau conciliateur de justice à Chaville, trois solutions sont possibles :

- Veuillez télécharger le cerfa N°15728*02 (+ notice explicative) et l'envoyer au : **Tribunal de proximité de Boulogne-Billancourt 35 rue Paul Bert CS 70097 92104 Boulogne-Billancourt Cedex. Tél. : 01 46 03 08 17.**
- Prendre rendez-vous avec un conciliateur de justice à la maison de la famille de Sèvres **64, Rue des Binelles. Tél. : 01 45 07 21 38.**
- Prendre rendez-vous à maison de l'amitié de Saint-Cloud **18 rue des écoles. Tél. : 01 46 02 25 69.**



PLEIN DE COURSES

DU 3 AU 19 JANVIER

-50%*
SUR LE 2^{ÈME}
SUR UNE SÉLECTION
DE PRODUITS

SCANNEZ
POUR VOIR
NOS OFFRES



MONOPRIX

1383 AVENUE ROGER SALENGRO - CHAVILLE

Du lundi au samedi de 8h à 20h45 et le dimanche de 9h à 19h45

Les 5, 12 et 19 janvier, uniquement pour les magasins ouverts le dimanche. * Remise immédiate en caisse sur le moins cher des 2 produits au choix. Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion en cours. MONOPRIX HOLDING - RCS Nanterre : 775 705 601 - Capital : 75 288 300 € - Pré-presse : NANOTERA

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

SERVICES  FUNÉRAIRES

ÊTRE PROCHE DE VOUS



CHAVILLE

1366 AV. ROGER SALENGRO
01 47 50 50 66

**DÉLÉGATAIRE OFFICIEL
DE LA VILLE DE CHAVILLE**

pfg.fr |  **URGENCE DÉCÈS
3012**
URGENCE DÉCÈS 3012 EST UN SERVICE 007

chez *Jeannette* Habitats partagés
entre seniors

*Nouveau domicile partagé entre 8 seniors
avec un accompagnement sur-mesure*

- ✓ Domicile adapté et sécurisé
- ✓ Aide à l'autonomie sur-mesure
- ✓ Accompagnement permanent
- ✓ Activités, sorties et loisirs



Rejoignez, dès
maintenant, votre
nouvelle maison au
9 av. Sainte-Marie
à Chaville

Plus que quelques places disponibles !

Contactez nous au 01 87 20 05 02
pour organiser une visite.

info@chezjeannette.fr  www.chezjeannette.fr

VIABILITÉ HIVERNALE LES ÉQUIPES DE GPSO MOBILISÉES



Pour lutter contre les épisodes de neige et de verglas, Grand Paris Seine Ouest mobilise ses équipes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur l'ensemble des 8 villes du territoire. Saleuses, lames de déneigement, chargeurs, épandeurs, traceurs GPS, stocks de sel... L'ensemble du dispositif est prêt. Les dépôts de sel ont été réapprovisionnés : 1 500 tonnes sont disponibles en cas de besoin.

Sécurité des usagers

En cas d'intempéries hivernales, GPSO met tout en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et, progressivement, rendre circulables les voies. Les services traitent en priorité les routes départementales secondaires (les services départementaux se concentrent sur les axes

principaux), les itinéraires communaux prioritaires (transports en commun, voies de fort trafic avéré...) et les voies secondaires, dès que les itinéraires principaux redeviennent circulables.

Prudence de mise

Il importe également à chacun de se montrer prudent en cas de chutes de neige ou de verglas, qui peuvent rendre les déplacements délicats. Avant de prendre le volant, renseignez-vous sur les conditions météorologiques et de circulation. Si vous habitez en maison, pensez à saler le trottoir et à racler la neige tombée, afin de faciliter le passage et limiter le risque de chutes des piétons. ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr

DISTRIBUTION DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Les Services techniques de la Ville organisent une distribution de sel pour vous aider à lutter contre les intempéries de l'hiver, **samedi 11 janvier de 9h à 16h30** au 6, rue des Fontaines Marivel (une seule distribution autorisée par foyer dans un souci d'équité). Pour en bénéficier, remplissez le bon de retrait distribué dans ce numéro ou en le téléchargeant sur www.ville-chaville.fr. Lors de votre venue, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. ■

Rens. : 01 41 15 40 00.

En bref

> Recyclez votre sapin de Noël

JUSQU'AU 26 JANVIER. Grand Paris Seine Ouest organise la collecte des sapins de Noël en vue de les recycler sous forme de compost ou de bois de chauffage. À Chaville, 12 enclos sont aménagés. Pour rappel, seuls les sapins naturels sans flochage et débarrassés de leurs décorations peuvent être déposés dans les enclos. Les autres doivent être apportés à la déchèterie.

Pour connaître l'emplacement des enclos, rendez-vous sur www.seineouest.fr/sapins.

> Déjà plus 1 400 animaux signalés

Depuis son lancement en septembre 2023 par Grand Paris Seine Ouest, l'observatoire de la biodiversité a permis de recenser plus de 1 400 écureuils roux, rouges-gorges, hérissons, rougequeues noirs et mésanges bleues. Signalées par les riverains sur la cartographie en ligne de l'observatoire, ces données doivent permettre de visualiser la répartition des espèces sur le territoire et de comprendre les zones de déplacements ou de rupture.



> Le pinson des arbres : nouvelle espèce à observer

Prochain animal inscrit à l'inventaire de l'observatoire de la biodiversité : le pinson des arbres, espèce commune que l'on retrouve souvent dans les boisements plus ou moins denses, haies, bosquets d'arbres, parcs et jardins. Vous en avez aperçu un ? Rendez-vous sur la carte interactive en ligne de l'observatoire, où vous pourrez indiquer le lieu, la date et le nombre d'individus que vous avez observés :

www.seineouest.fr/pinson



DU 09 AU 19 JANVIER

JUSQU'À
-20% ⁽¹⁾

Sur vos fenêtres, portes, volets⁽²⁾ et pergolas



TRYBA CHAVILLE

594 Avenue Roger Salengro, 92370 Chaville

01 47 50 69 04

TRYBA®

(1) Voir conditions sur le site Tryba.com/notre-offre-du-moment/ ou dans votre Espace Conseil TRYBA.

(2) Produits partenaires sélectionnés par nos soins dans les critères de qualité et de durabilité correspondants aux exigences TRYBA.

(3) Hors fenêtres en bois, fenêtres de toit, portes d'entrée en bois, volets battants et pliants.

(4) Suivant carnet de garantie.

Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 5

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres, à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 43 10

Dimanche 12

Pharmacie Saint-Romain
2 bis, avenue de l'Europe, à Sèvres
Tél. : 01 46 26 03 73

Dimanche 19

Pharmacie Caudron
91, Grande rue, à Sèvres
Tél. : 01 45 34 01 83

Dimanche 26

Pharmacie Cœur de Sèvres
124, Grande Rue, à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 02

À l'heure où nous bouclons ce numéro, les pharmacies de garde du mois de février ne nous ont pas encore été communiquées.

Elles seront annoncées sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville et le site de la Ville www.ville-chaville.fr

Réseau bronchiolite d'Île-de-France

Jusqu'au 12 janvier

Standard kinésithérapeutes

Vous recherchez un kinésithérapeute ou le vôtre est indisponible, vous pouvez appeler le 0 820 820 603 à partir du vendredi midi jusqu'au dimanche 18h. Une standardiste vous donnera les coordonnées téléphoniques d'un ou plusieurs kinésithérapeutes à proximité de votre domicile.

Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS).
Tél. : 01 41 15 40 87.

Installation

Le cabinet de santé Wojosteo situé au 784, avenue Roger Salengro s'est récemment agrandi. Il regroupe aujourd'hui une orthophoniste, un kinésithérapeute et un ostéopathe. Accessible PMR, le cabinet se compose de 4 salles de soins, d'une salle de sport, d'une salle d'attente et de toilettes aux normes.

Dimitri Wojtakowski, ostéopathe

Rendez-vous sur Doctolib

Erol Kundul, masseur-kinésithérapeute

Rendez-vous sur maia.com

Diane Sauvaget, orthophoniste

Rendez-vous au 07 81 15 31 53

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 :

liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques

7j/7 et 24h/24 :

01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)
ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

31 15 (gratuit depuis fixes et mobiles).

Service de taxi et moto taxi :

01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr rubrique "Démarques & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets".

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché, avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

La déchèterie située route du Pavé des Gardes à Meudon est accessible uniquement sur rendez-vous en ligne via le site www.seineouest.fr.

Les personnes n'ayant pas Internet peuvent prendre rendez-vous au 0 800 10 10 21 (numéro d'appel gratuit de Grand Paris Seine Ouest).

Pour garantir votre accès au site, pensez à vous munir de votre message de confirmation, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003,

par courriel à decheteries@syctom-paris.fr

ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédacteur en chef : Mathieu Aucher / Rédaction : Mathieu Aucher, Anne-Sophie Campagne, Marie-Christine Chamley, Julien Jeanne et Catherine Rivière / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Julien Jeanne, Thierry Lewenberg-Sturm, Franck Parisi, Anna Paspire, iStock / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : janvier 2025. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2025. Couverture : Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication par courriel communication@ville-chaville.fr ou au 01 41 15 47 40. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

Opposition – Chaville demain

AMÈRE ET TRÈS SALÉE.

Il y a quelques mois, nous évoquions une future cuisine centrale "au goût amer". Voilà qu'elle devient salée.

1/ Nous apprenons à la lecture du permis de construire déposé en octobre, qu'une nouvelle étude environnementale a été commanditée par la ville début 2024 au cabinet ARTELIA. Il conclut que les sols pollués devront être confinés sous un nouveau plancher. Or ce confinement est incompatible avec ce projet de construction. Les élus auraient dû en être informés.

2/ Nous apprenons que pour garantir le modèle économique de cette future cuisine, des sanctions tarifaires avec majoration de +25 % seront imposées en cas de repas commandé mais non consommé. Comme si la contrainte d'un enfant malade et d'un repas payé ne constituent pas des sanctions suffisantes pour une majorité municipale qui dit vouloir mettre les parents face à leurs "responsabilités". Notre groupe a voté contre cette délibération ; face à la bronca des parents d'élèves et sous notre pression, la ville rétropédale mais dévoile peu à peu le vrai prix de cette cuisine.

3/ Nous apprenons que les personnels alors employés par ELIOR et repris par la ville au 1^{er} janvier 2025 seront sous un statut de CDI avec temps de travail "intermittent" ! Sur 20 personnes, une seule est à temps plein. Que vont faire ces salariés durant les vacances scolaires sans rémunération ? La ville décide donc d'adopter une formule contractuelle dégradante, indigne d'une collectivité territoriale.

4/ Nous apprenons qu'en attendant l'ouverture de cette cuisine, la ville a choisi un nouveau prestataire (SODEXO) sans consultation des Parents d'Elèves. Le bio était en "variante" du marché d'appel d'offres, ainsi la ville a opté pour des bacs jetables plutôt que des plats en inox réutilisables... pour des raisons de coûts. Alors cuisine centrale ou pas, nous savons maintenant que le bio n'est qu'une variable et simplement de la com'.

Face à ces contresens qui s'additionnent (technique, financier, social, environnemental), comment voter POUR ? Il est temps de remettre du sérieux dans les affaires municipales.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco
 chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

LES CHAVILLOIS TRINQUENT AVANT LE NOUVEL AN

Nous vous souhaitons une très bonne année 2025. Nous savons bien qu'au-delà des vœux personnels, pour chacune et chacun, de bonne santé et de beaux moments heureux partagés, il y a toutes les attentes qui concernent la vie collective.

Elle ne dépend pas seulement de l'échelon communal, et le congrès des maires de France l'a fait savoir en novembre : demander 10 milliards d'économies aux collectivités qui assument de plus en plus de fonctions dont l'Etat s'est déchargées, ce n'est pas facile.

Et pourtant, la commune étant l'échelon de proximité, elle est à même de connaître et de tenir compte des besoins exprimés par ses habitants ; Il revient à celles et ceux, qui la représentent de répondre à ces attentes.

Aussi nous souhaitons, aux fédérations de parents d'élèves qui demandent des aménagements de la restauration scolaire d'être entendues, aux parents qui recherchent toujours le mode de garde choisi de leur enfant d'être compris, aux habitants du quartier des rues de Jouy et Gambetta, qui attendent un projet urbain à échelle humaine d'être consultés, aux habitants des HLM, d'obtenir enfin, les réhabilitations et rénovations qui les mettront à l'abri de factures indécentes d'énergies et qui leur permettront de vivre dans un cadre apaisant, aux riverains de la RD 910, qui attendent encore des informations précises sur les projets finaux qui les concernent directement, de les obtenir, à toutes celles et ceux qui attendaient les résultats définitifs du PLUI, promis pour décembre 2024, d'être suffisamment informés, aux personnes âgées qui n'ont pas les moyens de rester à leur domicile ou de trouver une solution collective sur notre commune d'en trouver une à proximité. Et aux jeunes de pouvoir trouver un espace pour exister.

Tous ces sujets de notre vie quotidienne, et bien d'autres encore, partageons-les en 2025 et au-delà.

Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann

Permanences de nos élus :

Les samedis de 14h à 17h au 22 rue de la Fontaine Henri IV

Mail : vivonschavilleensemble@outlook.fr

Facebook : Vivons Chaville Ensemble !

Écoutez Radio VCE !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

VÉRITÉ, RÉALITÉ

Selon un ancien adage : "Deux demi-vérités ne font pas une vérité." Une infox, autrement dit une désinformation, consiste à affirmer sciemment des propositions fausses ou à demi vraies, ou tronquées, ou entachées d'erreurs ou de confusion ; et cela pour influencer autrui, avec la volonté de faire adhérer émotionnellement aux positions que l'on promet, en ne se préoccupant qu'accessoirement de la réalité.

Qu'y faire ? que faire ?

Eh bien, justement, d'abord et avant tout, faire. Faire une nouvelle crèche, une cuisine communale, une école, un réseau de chaleur urbain géothermique.

Faire et écouter, non pas ceux qui veulent ou promettent la Lune, ou le rasage gratuit, ou le mélange des contraires, mais ceux qui, ayant compris les contraintes budgétaires et réglementaires qui sont les nôtres, proposent, critiquent, stimulent, enrichissent. Très nombreux sont les Chavillois de la deuxième catégorie, et nous les écoutons avec profit.

Nous les écoutons dans les conseils de développement durable ou de développement économique, les conseils de quartiers, et celui des jeunes, mais aussi sur les marchés, lors de réunions thématiques, dans la rue, sur les réseaux sociaux, dans nos boîtes aux lettres, durant nos manifestations culturelles, commerciales, commémoratives, festives...

Nous les écoutons avec la conviction que le doute et l'humilité, que la capacité à modifier une décision, à changer d'avis, ne sont pas des signes de faiblesse ou d'incohérence, mais la marque d'une bonne intelligence de la vie d'une collectivité.

Toutefois, si l'écoute des citoyens est nécessaire et fructueuse, elle ne saurait être au détriment de la recherche de l'intérêt général à long terme de la ville et de tous ses habitants. À chaque décision de quelque importance, il nous faut considérer l'ensemble des enjeux, sociaux, environnementaux, économiques, culturels. Or, cet intérêt général ne se réduit pas à une somme de demandes particulières ; à nous de l'expliquer et de le mettre en œuvre, à vous de juger.

Joyeuses fêtes et bonne année !

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali,

Julie Fourmier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre,

Anne-Louise Mesadiou, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal,

Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle

aimerchaville@gmail.com

CLIMAT, SANTÉ ET FINIS DE MOIS, MÊME COMBAT !

Après le budget climat, Chaville a finalisé son Bilan Carbone c'est-à-dire la mesure des émissions de gaz à effet de serre de la commune. Trois principaux facteurs sont identifiés pour baisser nos émissions.

Le logement est le premier avec le chauffage et l'eau chaude et chacun peut agir à son niveau. La commune a progressivement rénové et isolé tous ses bâtiments. Elle s'est également engagée pour étendre et décarboner le réseau de chaleur avec la géothermie profonde. Elle accompagne la rénovation énergétique du parc social de la ville. Les propriétaires chavillois peuvent profiter des subventions et des conseils de GPSO et de la Ville pour isoler leur logement et supprimer les énergies polluantes comme le fioul. Pour vous renseigner, venez le 1^{er} février au forum des Énergies Renouvelables que nous organisons à l'Atrium. Alors, foncez et décarbinez votre logement !

Le deuxième facteur d'émission est la nourriture, celle des cantines et celle de tous les Chavillois. Là, il faut baisser la consommation de la viande, surtout la viande rouge, tout en augmentant l'apport en légumineuses (ex : lentilles, pois chiches...). Réduire sa consommation de viande rouge a autant d'impact sur le climat que la géothermie ! Avec le projet de cuisine communale, nous y veillerons tout en garantissant un meilleur équilibre des repas de nos écoliers. En augmentant notre approvisionnement en produits bio et locaux, nous renforcerons également notre résilience alimentaire, la protection de la biodiversité et l'agriculture de proximité.

Le troisième facteur est le déplacement. Pour nos déplacements courts, la marche et le vélo sont à privilégier. Pour inciter les mobilités décarbonées, nous avons soutenu L'École à vélo et développé un plan vélo. Celui-ci a débuté avec la réalisation de stationnement vélos et se poursuivra avec des itinéraires cyclables et des pistes améliorées.

La bonne nouvelle est que toutes ces actions sont aussi bonnes pour notre santé et notre porte-monnaie, alors allons-y !

Très belle année 2025 !

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle,

David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu

GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.

www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

Intermarché

CHAVILLE



SERVICE DRIVE ET LIVRAISON

Vos courses préparées pour vous, à deux pas de chez vous.

EN MAGASIN

- 1 Je fais mes courses en magasin
- 2 Je paie en caisse ou à la livraison*
- 3 Mes courses sont livrées à mon domicile*

*Livraison GRATUITE dès 100 € d'achat en magasin

**Livraison GRATUITE dès 80 € d'achat sur votre 1^{ère} commande en ligne

EN LIGNE

- 1 Je commande mes courses sur l'appli ou sur [intermarche.com](https://www.intermarche.com)
- 2 Je passe au retrait Drive de mon magasin ou mes courses sont livrées à mon domicile**



[intermarche.com](https://www.intermarche.com)



1811 AVENUE ROGER SALENGRO

Tél. 01 41 15 86 00

HORAIRES DU MAGASIN :

Du lundi au samedi de 8h à 21h

Le dimanche de 9h à 19h

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. [WWW.MANGERBOUGER.FR](https://www.mangerbouger.fr)